

LA MÉTÉO

(293e jour de l'année)
 Nuageux: -3 à 6 C
 Lever du soleil: 7h00
 Coucher du soleil: 17h55
 Demain: nuageux.
 Détail: page B-6

INDEX

Arts: page D-6
 Carrières et professions: page D-8
 Décès: page C-8
 De tout et de tous: page B-6
 Économie: page C-1
 Petites annonces: page C-3
 Santé: page B-3
 Sports: page D-1
 Vivre: page B-4

la tribune

Un parti municipal naît à Sherbrooke A3

Un an après le krach... le marché a bien récupéré C1



Le ministre André Bourbeau

Assistées sociales

Personne ne va voir dans les chambres

— Bourbeau

■ QUÉBEC (PC) — Le ministre responsable de l'aide sociale André Bourbeau qualifie de "bords" les rapports selon lesquels les enquêteurs de l'aide sociale inspectent les chambres à coucher des assistées sociales pour vérifier si elles ont des conjoints de fait.

"Personne ne va voir dans les chambres à coucher et encore moins sous les lits et dans les garde-robes", a affirmé M. Bourbeau hier alors qu'il était interrogé par la presse à son arrivée à l'Assemblée nationale.

Les reportages de télévision qui ont porté sur ce sujet constituent "du cinéma qui ne correspond pas à la vérité", a dit le ministre.

Le gouvernement a complété depuis deux ans plus de 275,000 visites à domicile par des inspecteurs de l'aide sociale. Ces derniers ont vite reçu en dérision le surnom de "boubou-macoutes" dans une allusion aux "tontons-macoutes" de la police secrète haïtienne.

Ces visites visaient à vérifier si les bénéficiaires de l'aide sociale, principalement des femmes, avaient un conjoint de fait qui les faisait vivre. Les visites ont été sévèrement condamnées par plusieurs groupes et un jugement du juge "Lamontagne" avait reconnu le droit des assistés sociaux d'interdire l'accès de leur logis aux inspecteurs du gouvernement.

M. Bourbeau a parlé "d'exagérations" dans les commentaires qu'il a entendus au sujet de ces visites. En aucun moment, des plaintes n'ont été acheminées à son ministère au sujet des visites de ces inspecteurs. "Pour que je rappelle ces inspecteurs à l'ordre, il faudrait qu'ils aient commis des erreurs", a-t-il dit.

Turner aura le dernier mot au débat français

■ OTTAWA (PC) — C'est le leader du Parti libéral, M. John Turner, qui aura le premier et le dernier mot dans la version française du débat des chefs de parti qui sera retransmis à la télévision lundi prochain.

Résultat du tirage au sort effectué hier, M. Turner sera le premier à prononcer les remarques d'ouverture, au soir du 24 octobre, suivi du premier ministre, M. Brian Mulroney et du chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent.

Une fois cette première étape franchie, le débat — d'une durée de trois heures — s'engagera selon la formule du face à face et mettra aux prises deux des leaders, pendant que l'autre se reposera.

MM. Mulroney et Broadbent s'affronteront en première manche, puis ce sera au tour de MM. Broadbent et Turner, et enfin de MM. Turner et Mulroney. À l'issue du débat contradictoire, M. Mulroney prononcera ses remarques de clôture, suivi de M. Broadbent puis de M. Turner.

Le débat des chefs sera retransmis sur les réseaux de télévision de langue française Radio-Canada, TVA et Quatre-Saisons, entre 20 et 23 heures.

Aux réseaux anglais

Le lendemain, mardi, toujours

à 20 heures, les chefs se retrouveront à nouveau devant les caméras, mais cette fois, aux réseaux anglais.

Ce sera au tour du Nouveau Parti démocratique d'Ed Broadbent d'ouvrir la soirée. Tout comme pour M. Turner, le sort a fait qu'il sera également le dernier à parler, à la fin du débat.

M. Broadbent sera suivi de M. Mulroney, puis de M. Turner. Le premier segment du débat en anglais opposera M. Mulroney à M. Turner, le deuxième, M. Broadbent et M. Turner, et le troisième, M. Broadbent et M. Mulroney. Le premier ministre aura le premier rang pour les remarques de clôture, et sera suivi de M. Turner et de M. Broadbent.

Chaque soir, une heure sera consacrée exclusivement aux questions dites féminines. Les deux autres heures, on pourra aborder tous les sujets, du libre-échange aux pensions de vieillesse.

Pour les représentants des par-

tis, le hasard a apparemment bien fait les choses puisque tous trois se sont dits satisfaits des résultats du tirage.

Bruce Phillips, le directeur des communications de M. Mulroney, a déclaré hier que l'ordre des échanges entre les trois chefs est moins important que ce qu'on y dit. "Il s'agit de savoir si votre candidat passe bien."

Ray Heard, responsable des communications de M. Turner, était heureux des résultats. Et le néo-démocrate Robin Sears a déclaré que le format de trois heures, s'il est beaucoup trop long pour la plupart des téléspectateurs, sera néanmoins favorable à son chef.

Les chefs passeront la fin de semaine entière à se préparer pour cette confrontation, peaufinant leurs discours et répétant leurs positions, et s'exerçant à répondre aux questions les plus difficiles.

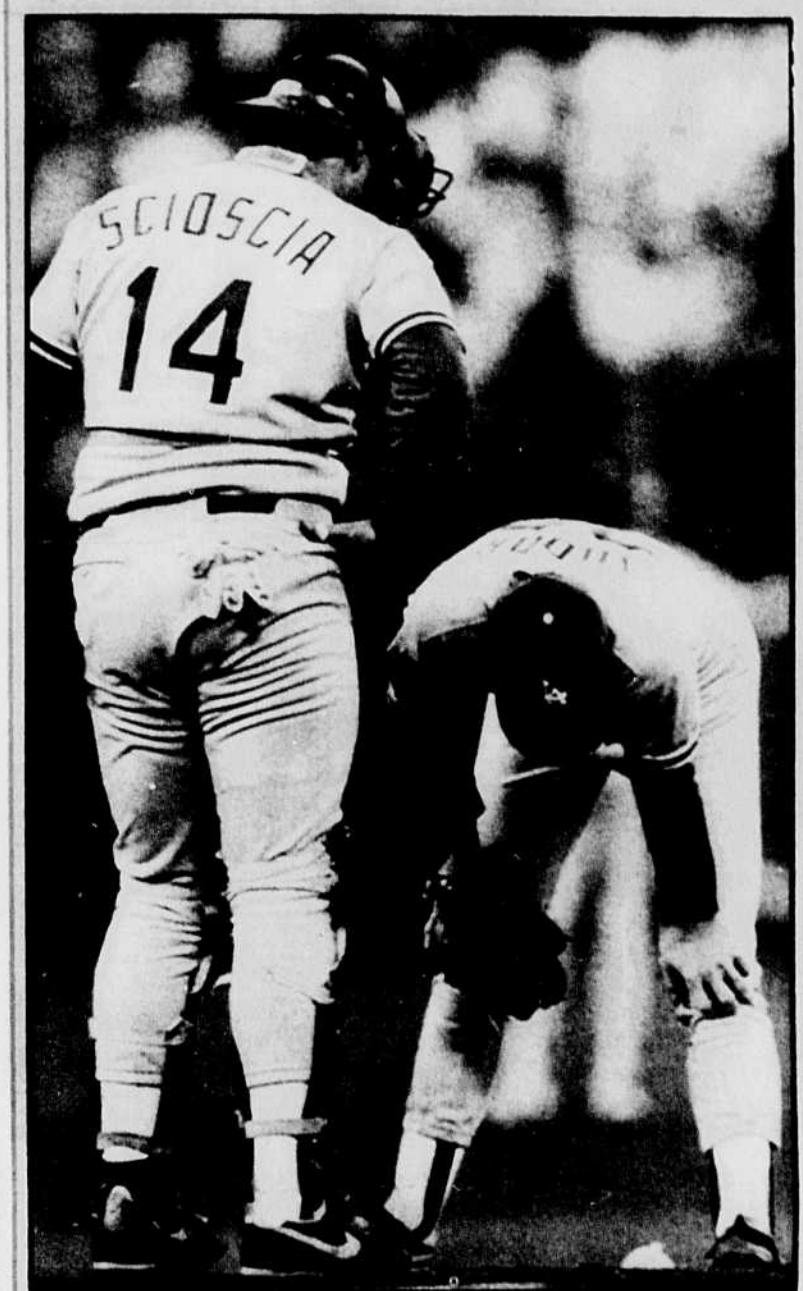
Les deux débats seront retransmis à partir d'Ottawa.

- Libre-échange: Mulroney ouvre la machine
- Pensions: les Tories tergiversent — Broadbent
- Turner favorise la participation aux profits

• Autres textes électoraux en A3, B8 et B9



Un employé de CTV fait tirer au sort les billets indiquant dans quel ordre parleront les chefs des trois partis au face à face télévisé de lundi prochain. Les représentants des partis politiques étaient Shannon Wilson (10 ans) pour le NPD, Marie-Andrée Bastien pour les libéraux, et Norm Atkins pour les conservateurs.



Le receveur des Dodgers Mike Scioscia est allé prendre des nouvelles de son lanceur souffrant Mike Tudor en deuxième manche. Blessé à une jambe, Tudor a dû céder sa place au monticule à l'artilleur Tim Leary.

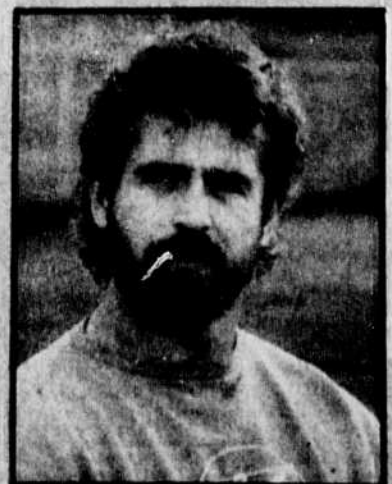
McGwire casse les reins des Dodgers

Son circuit en 9e fait gagner les A's D1

Jeux paralympiques

Le Sherbrookois Jacques Martin rafle l'or et fracasse son record mondial

D2



"J'ai déjà trop parlé"

Le ministre Lincoln refuse d'en dire davantage sur l'affaire de Saint-Basile

■ QUÉBEC (PC) — Estimant avoir déjà trop parlé et accusé par l'opposition d'avoir induit les parlementaires en erreur, le ministre de l'Environnement Clifford Lincoln a refusé hier de commenter devant l'Assemblée nationale le dossier de l'incendie de produits toxiques à Saint-Basile-le-Grand.

"Mes avocats m'ont dit de ne rien dire de plus sur la question de l'entrepôt de Saint-Basile car toute l'affaire est actuellement sous enquête", a affirmé M. Lincoln hier.

Le ministre était interrogé par l'opposition péquiste à la reprise des travaux parlementaires après quatre mois de vacances estivales.

Le député péquiste de Verchères Jean-Pierre Charbonneau a aussitôt accusé le ministre "de se cacher derrière des avis juridiques pour ne pas répondre aux questions".

M. Lincoln a d'abord été accusé d'avoir menti à l'Assemblée nationale en mars 1987 en affirmant que "l'entrepôt de

Saint-Basile était sécuritaire". Soutenant que les droits de l'Assemblée nationale avaient été violés par la "déclaration fautive" du ministre, le leader parlementaire de l'opposition, le député François Gendron d'Abitibi-Ouest, a estimé qu'il s'agissait d'une "atteinte grave au fonctionnement des institutions démocratiques".

Des questions

Puis, son collègue de Verchères, le député Jean-Pierre Charbonneau, a posé une série de questions sur l'explosion le 23 août dernier d'un entrepôt de biphényles polychlorés (BPC) de Saint-Basile-le-Grand.

M. Charbonneau voulait savoir:

— si le ministre savait que l'entrepôt n'était pas sécuritaire;

— pourquoi les dispositions du règlement sur les produits dangereux n'ont-elles pas été respectées;

— quelles mesures le gouvernement avait-il prises pour prévenir la tragédie;

— pourquoi ne pas avoir modifié le règlement depuis trois ans, si celui-ci était plein de trous?

En réponse, M. Lincoln a reconnu qu'il avait parlé beaucoup sur cet accident depuis la fin du mois d'août. "Peut-être peut-on m'accuser d'avoir été une grande gueule", a-t-il dit.

Mais M. Lincoln a affirmé qu'il allait désormais se conformer à l'avis que lui ont transmis les conseillers juridiques de son ministère et ceux du Pro-

ducteur général. Comme l'affaire est désormais sous enquête, il lui est impossible de la commenter sans nuire au bon déroulement de cette enquête.

Le ministre a aussi rappelé que des citoyens avaient porté l'affaire devant les tribunaux à la suite d'un recours collectif.

"Tout ce que je peux dire à l'Assemblée nationale peut être utilisé dans ces procédures. Je n'en dirai donc pas plus", a répondu M. Lincoln qui a reçu une longue ovation de la part de la majorité libérale à l'Assemblée nationale.

Le ministre de l'Environnement Clifford Lincoln explique qu'il a décidé de se retrancher dans le silence, devant les questions de l'opposition péquiste dans le dossier de l'incendie de produits toxiques à Saint-Basile-le-Grand.



(Laserphoto PC)

Des anciens heureux de revenir à La Tribune

par Gilles DALLAIRE
"Un octogénaire plantait. Passe encore de bâtir. Mais planter à cet âge..."

Comment empêcher ces vers de Jean de La Fontaine de remonter d'un coin poussiéreux de sa mémoire en entendant des hommes et des femmes qui ont donné les meilleures années de leur vie à une entreprise et qui pourraient savourer le délicat plaisir de ne rien faire de plus que de leur temps leur manque pour accomplir les tâches qu'ils s'étaient réservées pour leurs vieux jours?

Quand, si humbles qu'aient été les responsabilités qu'on a assumées, on a été un bâtisseur, on voudrait ne rien faire, une fois la retraite venue, qu'on en serait incapable. On continue de bâtir. Il ne faut donc pas s'étonner que, lorsqu'ils reviennent faire leur tour, les employés à la retraite de La Tribune, tout en constatant d'un oeil connaisseur que le culte qu'ils vouaient au travail bien fait est encore la règle, parlent du présent plutôt que du passé.

Que les journées ne soient pas assez longues à leur goût ne fait pas de doute. Dawson Beaulieu qui a passé une dizaine de jours à Rome où il a eu pour cicerone Mgr Jean-Marie Fortier qui lui a fait rencontrer le pape Jean Paul II brûle de reprendre sa visite de la Ville éternelle là où il l'a laissée. Bertrand Desharnais a découvert qu'une serpente se manie presque aussi facilement qu'un couteau de monteur de pages. La preuve, c'est qu'il a encore ses deux jambes et ses dix doigts après avoir débarrassé le terrain qui entoure sa maison des broussailles qui l'encombraient. Léo

Tardif qui a pignon sur rue à Chambly depuis quelques mois revient fréquemment à Sherbrooke. Il lui arrive même de pousser, une fois de temps à autre, une pointe jusqu'à Lambton où il a eu un chalet durant plusieurs années.

Georges Duchesne qui, encore l'an dernier, à 93 ans sonnés, manquait rarement une joute locale des Expos de Montréal à viré capot. Ce sont les Dodgers de Los Angeles dont il était un partisan bon teint, au temps où ils étaient à Brooklyn, qui sont maintenant ses favoris. Philippe Blouin délaissé quelque peu la comptabilité qui a meublé les premières années de sa retraite et rêve de voyages. L'Allemagne et l'Autriche vont certainement le revoir un de ces jours. Marie-Paule Roberge qui croyait s'ennuyer à mourir le jour où elle quitterait sa console téléphonique n'aura pas assez des 366 jours de l'année pour se rendre partout où elle a envie d'aller. Claire Rolland n'est pas la plus jeune des personnes retraitées qui vivent à Eastman mais elle en est sûrement la plus dynamique. Malgré un emploi du temps très chargé, elle s'occupe aussi d'affaires publiques.

Edmond Lefebvre a gardé bon oeil et il continue de refiler des premiers aux journalistes. Jean Landry est passé de la caricature à l'élevage des chevaux et des chèvres et à la production du fromage. Son trait de crayon n'a toutefois rien perdu de son mordant, comme Claude Léger est à la veille de s'en rendre compte. Edgar Drolet qui goûte aux charmes de la vie champêtre à St-Isidore-d'Auckland où il vit depuis



(Photo La Tribune par Hélène Barnard)

Pour une deuxième année consécutive, des employés retraités de La Tribune ont été reçus au journal. Ils ont pu échanger entre eux, rencontrer les employés actuels avec lesquels ils ont partagé les souvenirs d'hier. Faut-il le préciser, l'atmosphère était à la fête et à la joie, les visages de ces retraités illustraient mieux que toute parole. Ces anciens ont été accueillis par le président de La Tribune, M. Yvon Dubé. Invité à prononcer le mot de bienvenue au nom du journal, le rédacteur en chef Jean Vigneault a souligné selon le mot de Blaise Pascal, que "ceux que l'on nomme anciens ont toujours été nouveaux en toute chose". M. Vigneault a souligné à ces "anciens" combien leur présence était réconfortante et émouvante pour ceux qui continuent à porter le flambeau, combien leur joie de vivre et leur amour

du travail bien fait façonnaient l'esprit qui aimait toujours La Tribune et se reflétaient encore dans l'entreprise.

Deux invités spéciaux avaient été conviés à se joindre au groupe, MM. Sirice Huard, ex-chroniqueur de chasse et pêche, et Jean Chartier, ex-directeur des pages sportives. De joyeuses agapes ont clôturé la rencontre.

Sur la première rangée, dans l'ordre habituel, on aperçoit M. Gustave Breton, Mme Claire Rolland, MM. Félicien Fisette, Maurice Fortier, Bertrand Desharnais. Sur la deuxième rangée, dans le même ordre, MM. Jean-Guy Farah, Lionel Dalpé, Yvon Rousseau, Jean Chartier, Yvon Dubé, Alvarez Vaillancourt, Jean Landry, François Vaillancourt et Dawson Beaulieu.

qu'il a quitté Sherbrooke a, dans les pieds et les mains, des démanagements qui ne se calmeront que le jour où il mettra le cap sur la Floride.

Maurice Fortier s'est découvert une vocation de défricheur. Il le fallait bien: il possède à Ste-Catherine un terrain si grand qu'une demi-douzaine de mai-

sons comme la sienne qui n'est pourtant pas petite tiendraient à l'aise. Alvarez Vaillancourt est de retour à Sherbrooke après avoir passé une quinzaine d'années à Cap-Rouge. Gustave Breton qui vient tout juste de voir le fond de sa banque de vacances et de congés bricole autour de sa maison. Conrad Bergeron est en train de se refaire une santé.

Jean-Louis Blais commence à regretter d'avoir révélé à ses petits-fils les endroits où se terrent les brochets qui hantent le lac Magog: ils en prennent chaque fois qu'ils vont à la pêche alors qu'il lui arrive de rentrer bredouille. Alcide Beaucher fait la navette entre Sherbrooke où il habite, Terrebonne et Montréal où demeurent ses enfants, et St-Denis-de-Brompton où il a un chalet perdu au milieu d'un terrain qui couvre quatre hectares.

Gérard Laurencelle parcourt, chaque jour que Dieu amène, cinq ou six milles avec son chien. Il a pris une bonne résolution: ne plus se tailler les ongles avec une scie à ruban. Félicien Fisette meuble ses loisirs en jouant du piano. Il paraît qu'il interprète avec une maîtrise consommée la Sonate au clair de lune de Beethoven. Et il dévore des ouvrages historiques. Yvette Gaudet mon-

tre autant de sollicitude à ses fleurs qu'elle en montrait à ses compagnes et à ses compagnons de travail. Elles ne souffriront sûrement pas du froid cet hiver.

Roland Chiasson arrive d'un voyage en motocyclette qui l'a conduit en Ontario, en Mauricie sur la Côte-Nord, en Gaspésie, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Les 3.500 kilomètres qu'il a parcourus ne sont qu'un amuse-gueule, à l'entendre.

Éphrem Breton n'est pas inquiet: il a laissé son fils Roger veiller au grain quand il a quitté La Tribune. Antoinette Bédard non plus: les employées de bureau qu'elle a formées sont allées à bonne école et peuvent se passer d'elle.

Comme ont pu le constater les deux invités spéciaux qui s'étaient joints au groupe, Sirice Huard, qui fourbissait ses carabines quand l'invitation lui est parvenue, et Jean Chartier, tout heureux de se rendre compte qu'on ne l'a pas oublié à Sherbrooke même s'il y a un quart de siècle qu'il est parti, on est incapable de se tourner les pouces quand on quitte La Tribune. On a pris un pli qu'on ne perdra jamais...



(Photo La Tribune par Hélène Barnard)

Première rangée de gauche à droite, Mlle Antoinette Bédard, M. Sirice Huard, Mlle Yvette Gaudet, MM. Georges Duchesne, Ephrem Breton; sur la deuxième rangée, même ordre, MM. Roland Chiasson,

Philippe Blouin, Louis-Edmond Lefebvre, Conrad Bergeron, Gérard Laurencelle, Jean-Louis Blais, Mme Marie-Paule Roberge, MM. Jean Vigneault, Edgar Drolet, Alcide Beaucher et Léo Tardif.

Les écoles bien protégées contre le feu à Sherbrooke

SHERBROOKE (ps) — "Je n'éprouve aucune crainte particulière pour les écoliers qui fréquentent les écoles primaires de Sherbrooke. La situation en matière de prévention contre le feu dans les écoles est acceptable, j'estime que les écoles sont sécuritaires."

L'inspecteur Bernard Brisson, du Département de prévention des incendies de Sherbrooke, s'est exprimé en ces termes hier lorsque La Tribune l'interrogeait sur le jugement porté par les inspecteurs du ministère du Travail affirmant que la moitié des écoles primaires et secondaires du Québec ne répondait pas aux normes de sécurité contre l'incen-

die. Les inspecteurs de ce ministère étaient cités dans un article de La Presse, hier. L'inspecteur Brisson a inspecté les 22 écoles primaires de Sherbrooke au printemps 1987. Il projette d'en faire autant dans les écoles secondaires mais il n'a pas déterminé la période. "Il ne faut pas oublier que les

écoles ne datent pas d'aujourd'hui. Lorsqu'elles ont été bâties, elles répondaient aux normes du temps. Il est évident que si nous les comparions aux normes actuelles, il y aurait des mesures à prendre, des correctifs à apporter." Mais ce serait la même chose pour tous les bâtiments, les édifices datant d'une certaine époque. "Lorsqu'il y a des rénovations importantes, des plans doivent être soumis aux services techniques qui à leur tour refilent les questions relatives à l'incendie

au Département de prévention. A ce moment, tout répond aux normes actuelles." Les recommandations qui revenaient le plus souvent dans les rapports écrits de l'inspecteur Brisson au sujet des écoles primaires touchaient à la mise à l'essai annuelle du système d'alarme contre le feu ou encore à une recommandation de rendre ces systèmes conformes à la nouvelle réglementation. Le reste vise à l'entretien général des bâtiments, à l'emplacement des extincteurs, bref des conseils du genre.

Il reste maintenant à l'inspecteur Brisson à contrôler ce qui s'est fait, à procéder à la vérification des recommandations. "On a accompli d'énormes progrès ces dernières années dans le nettoyage et l'entreposage. Il n'y a plus rien qui traîne de ce côté et c'est un élément important." L'inspecteur Brisson prend toutefois la peine d'ajouter que cela ne met pas pour autant ces édifices à l'abri de tout incendie. Mais il ne se gêne pas pour dire que le plus gros risque d'incendie

que l'on trouve partout est à deux pattes et se promène tout partout en sous-estimant son potentiel de négligence. Quant à la situation dans l'ensemble des écoles primaires, il dit que l'on veille au bon fonctionnement des systèmes d'alarmes, qu'il existe de bons plans d'évacuation que l'on pratique à l'automne et au printemps, qu'enfin un bon dialogue, constructif, est maintenu entre le département et les autorités de la commission scolaire.

Faits divers

Le coffre-fort s'est volatilisé

La Police municipale de Sherbrooke a été saisie d'une plainte de vol de coffre-fort perpétré dans les locaux d'Agropur, situés sur la rue Chalifoux, dans l'Est de Sherbrooke.

Juste pour sortir le coffre-fort de là, les voleurs ont causé des dommages de l'ordre de 1.000 \$ Dans le coffre, il n'y avait qu'une somme de 400 \$ environ

Intercepté après un délit de fuite

Les patrouilleurs municipaux de Sherbrooke n'ont pas mis beaucoup de temps à intercepter un automobiliste qui avait blessé un motocycliste sur la rue King Ouest, en soirée de lundi, mais qui avait poursuivi sa route.

Pendant que les policiers s'occupaient du motocycliste légèrement blessé à une jambe, Michel Duval, âgé dans le trentaine, de Fleurimont, l'automobiliste a circulé de nouveau dans le secteur.

Comme le véhicule ressemblait étrangement à celui décrit par les témoins, les policiers l'ont aussitôt pris en chasse

Règlement de compte: chien empoisonné

La Police municipale de Sherbrooke a été appelée à rédiger une plainte peu commune en provenance de la 12e avenue, dans le quartier Est de Sherbrooke.

Un propriétaire a signalé aux patrouilleurs l'empoisonnement d'un berger allemand mâle d'une valeur de 800 \$.

Dans cette affaire de méfait, il apparaît qu'un très grand

alors que le coffre en vaudrait 1.000 \$.

Beaucoup de sueur pour une poignée de dollars!

Un autre vol a été constaté dans les locaux du COFI, Le Centre de formation et d'orientation des immigrants, où l'on a constaté la disparition de deux radios-cassettes, d'une caméra et de trousseaux de clés d'une valeur de plus de 2.500 \$.

pour l'intercepter en face du 1188 de la rue King Ouest. La description du véhicule, les indices matériels ont nettement démontré que le suspect était bel et bien le chauffard impliqué dans l'accident.

L'accident s'était produit sur la rue King Ouest, à la hauteur de la rue Salls. L'automobiliste, âgé de 36 ans, était visiblement en état d'ivresse ce qui devait confirmer un alcootest fait au quartier général de la rue Marquette.

Les tests d'haleine ont révélé des teneurs de 200 et de 190 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

nombre de gens du secteur pourraient être suspects de ce geste puisque le caractère pour le moins perturbateur de la bête avait déjà été l'objet d'un nombre très important de plaintes. L'incident survient une quinzaine à peine après la mise en garde du directeur général de la Société protectrice des animaux de l'Estrie, M. Alain St-Amant, à l'effet que les auteurs de

cruauté envers les animaux pouvaient être poursuivis selon certains articles du code criminel.

Il suggérerait de trouver un terrain d'entente avec le proprié-

Encore des conducteurs aux facultés affaiblies

Avec le délit de fuite imprégné d'alcool survenu dans la soirée, il était dans l'ordre des choses que d'autres arrestations d'automobilistes aux facultés affaiblies soient effectuées dans la nuit de lundi à mardi, à Sherbrooke.

Il y en a eu deux! Et dans les deux cas, il y avait bris de probation puisque les conducteurs devaient être à la maison entre 23h00 et 07h00 et les deux se trouvaient sur le chemin, l'un à 02h00 et l'autre, à 05h00.

Ces conditions leur avaient été imposées par le tribunal dans le cadre d'une probation. Invités tous deux à l'alcootest, on a obtenu un test négatif pour un des conducteurs et un test positif dans l'autre cas.

Oeil pour oeil, dent pour dent...

La solution "oeil pour oeil, dent pour dent" n'est guère tolérée dans la société et les tribunaux sont souvent appelés à sévir dans le cas de ceux qui ont décidé de se faire justice eux-mêmes.

Un automobiliste devra vraisemblablement répondre de menaces et de méfaits devant la Cour.

Mécontent de ne pas avoir reçu un montant promis pour un léger accrochage essuyé par sa voiture, l'automobiliste s'est entré en communication avec ce qui serait la conductrice respon-

saire de l'animal.

La sortie de M. St-Amant décollait d'un incident survenu à Omerville alors qu'une jeune chatte avait eu une patte fracturée avec un plomb-parachute

Mais celui qui avait donné un test positif, à savoir 170 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang, n'était pas encore au bout de ses peines.

Outre cette affaire d'ivresse au volant et de bris de probation, il était sous le coup de deux mandats d'arrestation pour amendes encore dues et de plus, son permis de conduire était expiré.

Cet automobiliste a donc complété sa nuit, du moins ce qu'il en restait, à la vieille prison commune de la rue Winter. Il y restera s'il ne paye pas les amendes et ça ne règle pas pour autant la conduite en état d'ivresse et le bris de probation. Pour le permis expiré, c'est une amende.

sable et l'a menacé d'endommager sa voiture si elle ne payait pas.

Puis il s'est rendu au domicile de la victime et a décidé plutôt de foncer dans une clôture de bois, l'endommageant pour une centaine de dollars.

Plutôt que de s'adresser à la Cour des petites créances ou à quelque homme de loi, le suspect dont on connaît l'identité vivra l'expérience judiciaire... et il n'est guère plus avancé au sujet du montant qu'on lui devrait.

King wellington
 REDIGÉ EN COLLABORATION

Sirice Huard, qui était présent à la fête des retraités dont il est question dans cette page, a signé des chroniques de chasse et pêche durant 35 ans à La Tribune. Professeur et directeur d'école, M. Huard possédait une plume très alerte et un français que lui envient bien des auteurs.

Si certains s'inquiètent des performances de Sirice à la chasse, rappelons qu'en fin de semaine passée, il a abattu 4 faisans au cours d'une compétition.

Jean Chartier, Ti-Gris comme ses amis le surnommaient, était fort heureux de retrouver des anciens compagnons de travail, dont plusieurs de l'atelier de production. Lui qui a succédé à Mike Lainet, autant au journal qu'à la radio avec son émission "Bonsoir les sportifs des Cantons de l'Est", habite maintenant à Béthanie. On se souvient que c'est le regretté Yvon Fournier qui l'a remplacé comme directeur des pages sportives.

Incidentement, Jean Chartier, durant son séjour de 11 ans à La Tribune, a bien connu celui qui est maintenant président, M. Yvon Dubé, qui était alors chef de la rédaction.

Le président du syndicat des employés de La Tribune,

La Quotidienne
 614-4576

Yvon Rousseau, qui est l'un des seuls journalistes de la génération actuelle à avoir côtoyé Jean Chartier, a lui aussi participé avec beaucoup de plaisir à ces retrouvailles.

Gaston Gagné, le directeur du tirage, n'apparaît pas sur la photo de groupe. Le devoir l'appelant, au moment de la prise de photo, il s'est empressé de continuer à travailler pour améliorer le tirage de La Tribune.

Répondant aux paroles d'accueil prononcées au début des célébrations, Alvarez Vaillancourt, qui fut éditorialiste, a rappelé que ses collègues et lui avaient semé dans de la bonne terre et que la relève était saine.

C'est toute une leçon de jeunesse que donnent les trois doyens du groupe de retraités reçus à La Tribune: quelle vitalité chez Mlle Antoinette Bédard, 87 ans, George Duchesne, 94 ans et Ephrem Breton, 88 ans, qui détient le record de longévité au journal avec 55 ans de travail.

Stewart Roby songe à se lancer en politique sous la bannière Rhinocéros. Ses confrères facteurs vont l'appuyer, car disent-ils, ils sont prêts à tout pour se débarrasser de lui durant quelques semaines, et même quelques années si jamais il était élu.

Les 25 ans de carrière de Claude Richer ont récemment été soulignés avec éclat. Il a tout reçu en cadeau, sauf un livre qui lui serait fort utile ces temps-ci: "Le guide du parfait chasseur".

Issu du Regroupement municipal de citoyens

Un parti politique verra le jour à Sherbrooke pour 90

par François GOUGEON
SHERBROOKE — **De mouvement de citoyens, le Regroupement municipal de citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RMCCS) se métamorphosera en parti politique.**

C'est-à-dire que, pour la prochaine élection municipale, à l'automne 1990, des conventions seront tenues dans chaque district en vue du choix de candidats portant la bannière de l'organisation nouvellement née. Et ces gens auront à défendre un programme politique que le groupe entend se donner d'ici un an et demi.

Ainsi en ont décidé hier soir une quarantaine de personnes réunies en assemblée générale, y compris les membres fondateurs du groupe de citoyens. Les gens présents pour l'occasion provenaient de tous les quartiers, avec une légère prédominance pour le quartier Nord. Un ancien conseiller a pris part à la rencontre, André Côté.

Dès l'ouverture des assises présidées par Claude Forgues, et qui ont aussi porté sur l'adoption d'un plan d'action, le président sortant du RMCCS, Réal Latulippe, a insisté sur l'importance de la création d'un parti politique et a mis en échec dès le départ les critiques voulant que les représentants d'une telle organisation se retrouvent les mains liées et n'aient pas la liberté d'action qu'ont les candidats indépendants.

"Au contraire car les gens issus d'un parti ont des comptes à rendre à leurs membres. Ce sont des gens élus pour défendre un programme adopté démocratiquement. Et puis, dans notre cas, on connaît les sources de financement des candidats du Regroupement. Tandis qu'avec des gens qui se déclarent indépendants, ce n'est pas trop clair à savoir qui les finance. Si ce sont leurs amis ou des bureaux de professionnels et des compagnies, alors les décisions que ces gens prendront au conseil municipal risquent d'avantage d'aller dans le sens des intérêts de leurs amis plutôt que pour l'ensemble des citoyens... Il y a aussi qu'en terme d'accès à l'information, le fait de ne faire élire qu'un seul candidat du Re-

groupement au conseil permettra enfin d'ouvrir les portes de l'information pour l'ensemble des citoyens", devait émettre Réal Latulippe.

Programme

Aussi, compte tenu de l'importance qu'occupe Sherbrooke et des budgets à administrer, la création d'un parti politique ne fait plus de doute, selon lui.

"Quand la vie municipale à Sherbrooke signifiait des bouts de rue et de trottoirs, la seule qualité d'un candidat était la disponibilité. Mais c'est beaucoup plus que ça maintenant et c'est pourquoi il faut dégager un programme cohérent et dynamique", a déclaré M. Latulippe, qui a par ailleurs confirmé qu'il serait lui-même candidat aux élections de 1990 sans préciser à quel siège.

Ce programme, Réal Latulippe ne s'inquiète pas des difficultés qu'il peut y avoir à le bâtir. "C'est sûr que ça pourra donner lieu à certains tiraillements et à des discussions fermes. Mais c'est justement là le défi intéressant qui s'offre dans la vie politique à Sherbrooke: créer un véritable débat parmi les citoyens. Car actuellement, le débat est extrêmement terne!"

Pratiquement sans hésitation, les participants, regroupés en deux ateliers, ont donc donné leur accord à la proposition des dirigeants de transformer le Regroupement en une "organisation politique démocratique".

Au moins une personne a exprimé des réserves avant de connaître plus précisément le programme mais s'est finalement ralliée en disant qu'elle demeurerait toujours libre de quitter le groupe si les orientations dégagées et la façon de les faire valoir ne lui conviennent pas.

Dossiers

En terme de plan d'action pour la prochaine année, et à l'issue d'une consultation rapide auprès des participants, les dossiers à prioriser portent sur la qualité de vie et l'environnement.

Suit avec un faveur sensiblement au même niveau tout ce qui porte sur la démocratie municipale et les relations avec les citoyens, soit la fameuse question des huis-clos. Le développement

économique fait aussi partie des préoccupations des citoyens, suivi de sujets comme les finances, la taxation, l'évaluation foncière, l'urbanisme et une foule d'autres sujets traités à l'hôtel de ville.

Enfin, alors que Réal Latulippe a été confirmé comme vice-

président affecté à l'organisation, un autre dirigeant fondateur du RMCCS a pris la relève à la présidence, Maurice Bernier. Il sera du reste secondé de collègues des premières heures, alors que les nouveaux élus aux postes de l'exécutif sont Daniel Lapointe, Alain Blouin, Bernard Dion et André Tessier.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Gare à la pluie

Les piétons devaient composer avec la pluie et le vent, hier, malgré la température relativement douce. Certains avaient leur imperméable, et d'autres, leur parapluie. Ainsi, ces élèves de l'école Saint-Esprit de Sherbrooke prennent soin de ne pas échapper leur sac d'école, tout en tenant leur parapluie. C'est l'apprentissage de l'automne.

Yves Lawler, du Parti communiste, livre aussi une lutte contre le libre-échange

par Stéphane LAVALLÉE
SHERBROOKE — Le Parti libéral et le Nouveau parti démocratique ne sont pas seuls à livrer une lutte acharnée au libre-échange. Le Parti communiste et son candidat dans le comté de Sherbrooke, Yves Lawler, emboîte le pas.

"Notre principe de base, explique le candidat, c'est que le Canada a besoin de développer une politique économique indépendante des États-Unis. On ne propose pas le socialisme aux gens même si on y croit, ce n'est pas le temps actuellement, ce serait trop abstrait. On veut plutôt amener des changements concrets, qui vont dans le sens du progrès social."

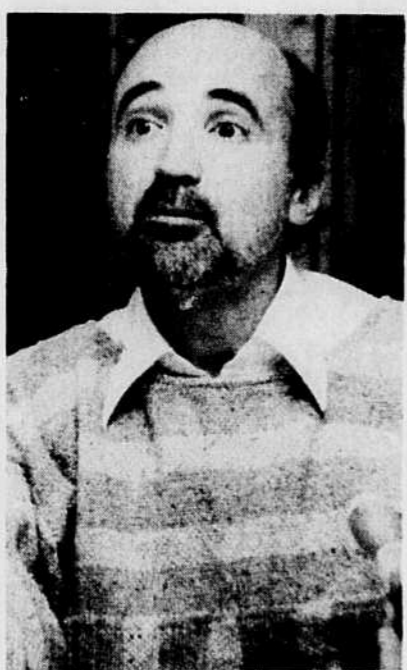
À l'instar des libéraux et néo-démocrates, Yves Lawler fait de la lutte au libre-échange le thème central de sa campagne électorale. Il soutient que l'entente canado-américaine menace des milliers d'emplois au Québec et particulièrement en Estrie, notamment dans les secteurs du textile, de la chaussure, du bois, du meuble, du papier, de l'imprimerie et de l'agriculture, en plus de mettre en péril les programmes sociaux canadiens.

"Voyons voir si les industriels canadiens vont accepter de continuer à payer pour les programmes sociaux, comme l'assurance-maladie ou la CSST, quand leurs concurrents des États-Unis n'ont pas à le faire, soumet le candidat communiste. C'est impossible dans une situation de libre concurrence, les entreprises du Canada vont faire pression sur le gouvernement. On appelle les gens de la région à s'élever contre ça."

Le Rhino favorise un réacteur... aux fèves au lard

SHERBROOKE — Le SOS du Parti Rhinocéros, qui se cherchait désespérément un digne représentant dans le comté de Sherbrooke, a été entendu. Pierre "bébé 7 heures" Granger, un nouveau venu en politique active, portera les couleurs de ce parti qui teinté d'humour les campagnes électorales fédérales. Pourquoi "bébé 7 heures"? "Je vais faire peur aux personnes âgées", répond-il, on va tout leur couper."

Le candidat Rhino se dit le seul candidat sérieux qui puisse battre le député Jean Charest, à coups de vote cela s'entend. Dans son programme, il préconise l'installation d'un réacteur "Slowbean" au CHUS, un appareil qui fonctionnerait aux fèves au lard. "C'est moins polluant que le nucléaire, dit-il, même si ça dégage peut-être une petite odeur."



Yves Lawler

Or, précise Lawler, le Parti communiste ne prône pas le statu quo en matière d'échanges commerciaux avec les États-Unis. Il propose plutôt au Canada de développer davantage son commerce international, de façon à ne pas accentuer sa dépendance économique envers le voisin américain. "Dans cette élection, soutient le candidat, c'est notre souveraineté qui est en jeu."

Plate-forme chargée

On pourra dire que le Parti communiste constitue une force politique négligeable, que ses candidats ne font pas de campagne éclatante, qu'ils manquent de fonds et d'organisation, mais il est un point où cette formation rivalise certainement avec les grands partis; le contenu de la plate-forme électorale.

Privatisation, déreglementation, coupures dans les programmes sociaux, libre-échange, paix et environnement, éducation, accord du lac Meech: le Parti communiste ne manque pas de sujets pour critiquer la performance du gouvernement conservateur de Brian Mulroney ces quatre dernières années.

Au cours d'un long exposé qui a duré presque une heure, hier après-midi dans sa résidence de la rue Québec, Yves Lawler, qui en est à sa quatrième campagne électorale dans le comté de Sherbrooke, a présenté les visées de sa formation sur les grands thèmes électoraux de 1988. Son communiqué de presse s'étend sur trois grandes pages.

Notamment, le candidat du Parti communiste rappelle son opposition au projet d'installa-

tion d'un réacteur nucléaire Slowpoke au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. "Nous demandons un moratoire sur le développement du nucléaire", souligne-t-il. Lawler préconise l'utilisation de l'électricité pour les besoins énergétiques du CHUS, "une forme d'énergie propre et renouvelable".

Sur la question des programmes sociaux, il rejette l'accord du lac Meech qui, à son avis, entraînera la mise en place de services inégaux au pays parce que les provinces pourront se retirer de nouveaux projets pan-canadiens et élaborer leurs propres mesures. En plus, affirme Yves Lawler, l'accord possède le défaut de ne pas reconnaître la nation québécoise à part entière. "Des sociétés distinctes, on peut en avoir dans toutes les provinces!"

D'ici aux élections du 21 novembre, l'enseignant du Collège de Sherbrooke fera essentiellement campagne par le porte à porte. Il compte distribuer pas moins de 10,000 dépliantes au Parti communiste pour dénoncer l'accord Mulroney-Reagan sur le libre-échange.

Yves Lawler est l'un des 11 candidats communistes au Québec. Dans les comtés où le parti ne compte aucune candidate, on invite les gens à voter pour le NPD, auquel le Parti communiste accorde un "appui critique".

Les candidats prêts à participer à des débats

SHERBROOKE (sl) — Si l'on s'en remet à la volonté exprimée clairement par les Jean Charest, Dennis Wood et Alain Poirier, des débats à la radio et à la télévision entre les candidats des principaux partis politiques fédéraux auront lieu dans le comté de Sherbrooke d'ici les élections du 21 novembre au pays.

Et si les médias lui ouvre la porte, le candidat du Parti communiste, Yves Lawler, entend bien y participer. "C'est sûr, dit-il, que je ferais des démarches dans ce sens-là puisque notre formation est l'un des quatre partis politiques reconnus au Canada (avec le PC, le PLC et le NPD)."

De son côté, le député-ministre Jean Charest se dit prêt à participer à deux débats, l'un à la télé et l'autre à la radio. Dans ce sens, il affirme attendre des propositions formelles de la part des responsables des médias électroniques.

"Selon M. Charest, écrit-on dans un communiqué remis à la presse, les débats permettront à la population d'avoir une perception directe des différents candidats et faciliteront chez les électeurs et électrices une meilleure connaissance des enjeux de l'élection."

Wood accuse Charest de laisser des Américains polluer les environs des lacs et rivières qui alimentent Sherbrooke en eau

par Stéphane LAVALLÉE

SHERBROOKE — Le candidat libéral dans Sherbrooke, Dennis Wood, accuse le député Jean Charest de laisser des camionneurs américains "polluer quotidiennement les environs des lacs et rivières qui approvisionnent en eau potable les Sherbrookoïses", même s'il est informé de "déversements massifs de déchets en provenance des États-Unis" depuis cinq semaines.

Dans un communiqué de presse publié hier, le candidat fait référence aux déchets qui aboutissent dans un dépotoir de la route 141, dans le canton de Magog, à proximité du lac Lovering. Des matières sèches provenant d'États de la Nouvelle-Angleterre sont rejetées à cet endroit depuis quelque temps.

L'intervention de Dennis Wood possède un ton alarmiste mais un de ses organisateurs a avoué ne pas détenir de preuves à l'effet que les débris polluent effectivement des cours d'eau où les Sherbrookoïses s'approvisionnent en eau potable.

À la fin du mois dernier, La Tribune a traité ce sujet après que des politiciens eurent demandé aux ministères de l'Environnement québécois et canadien de faire enquête sur les déversements de déchets américains

L'hôtel Le Baron devient le 13e de la bannière Roussillon

SHERBROOKE (FG) — L'hôtel Le Baron de Sherbrooke est devenu hier le 13e établissement du Québec à se retrouver sous la bannière Roussillon.

En annonçant la nouvelle, hier, le président du groupe et propriétaire de l'hôtel Le Baron depuis le printemps dernier, Michel Roy, a ainsi confié que le nom Roussillon ne flottera jamais au-dessus du Centre de congrès du complexe King-Wilson qui doit accueillir ses premiers clients à l'automne 1989 et pour lequel le conseil municipal de Sherbrooke s'est engagé, sur division, à payer un montant de 300,000 \$ par année pendant 20 ans.

S'il fut un temps question que le nom Roussillon soit mêlé au Centre de congrès, et que même des ententes aient pu être prises par les anciens propriétaires de cette chaîne, il n'en est maintenant plus rien.

"Si on retrouve éventuellement à Sherbrooke un deuxième établissement portant le nom de Roussillon, ce sera l'hôtel Le Président. Mais il n'y en n'aura pas un troisième. Il se pourrait qu'on soit appelé pour la gestion du Centre de congrès, et nous n'avons rien contre cela. Mais chose certaine, ce ne sera pas sous la bannière Le Roussillon", a émis en entrevue Michel Roy, à l'occasion d'une rencontre tenue hier midi à l'hôtel Le Baron, visant à souligner le regroupement de cet établissement sous l'étendard de la chaîne qu'il dirige et pour le lancement de festivités spéciales au cours de 1989, marquant le 25e anniversaire de naissance de l'hôtel Le Baron.

Marché des congrès

Faisant référence au marché des congrès à Sherbrooke, Michel Roy a d'autre part déclaré qu'il s'attend à ce que le Bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke (BTC) soit impartial vis-à-vis l'ensemble des hôtels de Sherbrooke.

"Il ne faudrait pas que parce que le Centre de congrès est subventionné par la Ville on fasse en sorte de privilégier cet établissement en matière d'organisation de congrès. Pour no-

tre part, on entend s'assurer que le Bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke jouera un rôle impartial, qu'il ne privilégiera personne en particulier. Les hôtels de Sherbrooke paient également des taxes à la Ville", a soumis M. Roy.

Interrogé à ce sujet au sortir de la cérémonie d'hier midi, le directeur général du BTC, Paul Lessard, qui avait assisté à l'événement, a déclaré que cet organisme continuera de jouer le même rôle qu'il a toujours joué.



Michel Roy

"Jusqu'à nouvel ordre, nous entendons continuer à remplir notre mandat de promotion et d'accueil en matière de tourisme et de congrès en faveur de la Ville de Sherbrooke. Notre tâche consiste à orienter la clientèle vers les besoins spécifiques qu'elle recherche mais ce n'est pas à nous de prendre les ententes", a-t-il dit, tout en rappelant que le Bureau qu'il dirige associe sur le pied d'égalité tous les établissements hôteliers de Sherbrooke.

"Il en sera ainsi aussi avec le Centre de congrès quand nous aurons été informés du nom du gestionnaire de l'hôtel, des prix et des autres détails relatifs à l'accueil des visiteurs. Pour l'instant, c'est bien évident qu'on ne peut vendre le centre de congrès à l'extérieur car on ne possède aucun de ces éléments", a fait valoir Paul Lessard.

réglementation fédérale qui empêche les Américains de déverser leurs déchets au Canada. Il faut voir plus loin qu'à court terme."

Dennis Wood estime que le député-ministre Jean Charest devrait intervenir "sur un sujet aussi important". "S'agit-il d'une face cachée du libre-échange, demande-t-il. M. Charest a-t-il peur d'ajouter un autre scandale à la liste déjà importante des scandales de son parti?"

Par ailleurs, au bureau régional du ministère de l'Environnement du Québec à Sherbrooke, on a signifié qu'aucun élément nouveau ne justifiait d'intervenir au site d'enfouissement du canton de Magog à l'heure actuelle. Selon l'agent de communications Denis L'Heureux, les normes environnementales sont respectées en tous points.

L'organisateur politique Denis Gauvin, qui a rédigé le communiqué de presse de Dennis Wood, soutient de son côté que des citoyens qui résident à proximité du site de la route 141 ont noté la présence d'amorçonnements de déchets recouverts par des toiles, ce qui les inquiéterait. Chez Services sanitaires Bessette, on dit ignorer complètement à quoi l'organisation libérale fait référence.

Bingo

700-2566

La Tribune

UN SEUL MARATHON CARTE VERTE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 17 octobre 1988:
N-32, I-20, N-36, O-72

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 18 octobre 1988:
G-53, I-28, O-75, B-2

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 19 octobre 1988:
O-68, N-31, B-10

Les gagnants doivent appeler à

564-5470

ELECTIONS 88

Au palais de justice

Accusé d'agression sexuelle et d'inceste

SHERBROOKE — Un homme de 48 ans a été inculpé hier d'agression sexuelle et d'inceste entre le 1er janvier 1984 et le mois d'octobre en cours avec sa fille maintenant âgée de 10 ans.

Il a opté pour un procès devant un jury lors de sa comparution devant le juge Michel Côté de la chambre pénale de la Cour du Québec.

L'accusé, qui est défendu par Me Michel Dussault, sera ramené devant le tribunal demain pour son enquête en cautionnement.

Le procureur Céline Audet-Otis s'est opposée à sa remise en

liberté provisoire pendant la durée des procédures.

Elle a informé la cour que la fillette avait été confiée à la direction de la protection de la jeunesse et subirait une évaluation médicale et psychologique.

On a appris que la police de Sherbrooke était remontée jusqu'au prévenu après son départ subit d'un centre hospitalier où un médecin avait recommandé qu'un gynécologue soit appelé en consultation pour examiner l'enfant.

Le policier Robert Lemieux de la police judiciaire poursuit son enquête au sujet de cette affaire.

Contacts sexuels avec une bambine de 3 ans

SHERBROOKE — Un homme âgé de 38 ans a été accusé hier d'avoir eu des contacts sexuels avec une bambine de trois ans le 24 septembre ainsi qu'entre le 25 septembre et le 2 octobre.

Il a choisi un procès devant un juge seul à l'occasion de sa comparution devant le juge Michel Côté de la chambre pénale de la Cour du Québec.

Le procureur Céline Audet-Otis a manifesté son opposition à la remise en liberté du prévenu

que Me Hélène Fabi avait accepté de représenter à cette première étape.

Le prévenu a demandé au tribunal s'il pouvait le remettre en liberté sur-le-champ.

Le juge Côté lui a expliqué que la cour devait tenir une enquête en cautionnement à son sujet.

Le prévenu est soupçonné d'avoir commis ces infractions au cours de visites périodiques chez la mère de l'enfant.

Accusation d'agression sur une adolescente

SHERBROOKE — Un homme de 23 ans a choisi un procès devant un jury pour répondre d'une agression sexuelle à l'égard d'une adolescente de 17 ans le 27 juillet.

Il avait été traduit hier devant le juge Michel Côté de la chambre pénale de la Cour du Québec à son retour d'un stage d'observation de 30 jours.

Le procureur Céline Audet-Otis a exigé des conditions pour garantir la remise en liberté de l'accusé qui est défendu par Me Michel Dussault.

Le juge Côté l'a assigné en résidence au Partage St-François, lui a imposé un couvre-feu entre 23 h et 07 h et lui a interdit de communiquer avec la plaignante. Le prévenu est soupçonné d'a-

gression après avoir demandé de parler à l'occupant absent de la maison où l'adolescente gardait des enfants.

Elle a plus tard identifié son agresseur après l'avoir vu dans un endroit public.

Inculpé d'un vol de sac à main

SHERBROOKE — Le juge Michel Côté de la chambre pénale de la Cour du Québec a autorisé hier Jimmy Richard, âgé de 22 ans, à suivre une thérapie à la maison Mélaric en attendant son procès.

Cet individu est inculpé du vol qualifié d'un sac à main à une dame de 70 ans dans une salle d'attente du Centre hospitalier de Sherbrooke le 18 septembre alors qu'il se trouvait en liberté surveillée depuis le 5 février.

Le défenseur Michel Dussault avait réclamé du tribunal que son client puisse suivre ce programme même si on lui avait refusé antérieurement un cautionnement.

Le juge Côté a autorisé Richard à se rendre à la maison Mélaric sans possibilité de sorties et avec une interdiction de consommer de la boisson et de la drogue.

Il sera ramené devant le tribunal le 30 novembre pour un rapport de stage à la demande du procureur Paul Crépeau.

En liberté surveillée pour vol de bateau

SHERBROOKE — Un individu de 20 ans a été placé en liberté surveillée pendant deux ans pour le vol le 5 juillet 1987 d'une embarcation à moteur à laquelle il avait apporté des améliorations pour 1,500 \$.

Il avait admis sa culpabilité hier devant le juge Michel Côté de la chambre pénale de la Cour du Québec.

Le procureur Paul Crépeau a expliqué que l'accusé avait pris cette embarcation sous un abri d'auto sous prétexte de réaliser un rêve de jeunesse, comme il l'a expliqué plus tard à un policier.

Le propriétaire a reconnu son bateau en passant chez l'accusé un an plus tard et a porté plainte. Le prévenu n'avait jamais eu de démêlés avec la justice antérieurement à cette affaire.

St-Élie-d'Orford recommande aux gens de faire bouillir l'eau

par Michel MORIN
ST-ÉLIE-D'ORFORD — Bien que les plus récents résultats d'analyse ont démontré une absence totale de coliforme dans le réseau d'aqueduc, l'administration municipale de St-Élie-d'Orford conseille à ses citoyens de continuer de faire bouillir l'eau pendant cinq minutes avant de la consommer.

Problème inexplicable

La firme Laboratoires SM, qui assure la prise d'échantillons et effectuent les analyses, se perd toujours en conjectures sur les causes de cette contamination de l'eau potable.

"Notre eau est puisée dans le

lac Montjoie et tout le monde s'accorde à dire que ce lac possède une eau de première qualité, d'expliquer le maire Gingras. Jusqu'à maintenant, les spécialistes n'ont pas encore trouvé d'explication au problème. Il y a aussi la ville de Bromptonville qui puise son eau au lac Montjoie et il ne semble pas y avoir de pro-

blème à cet endroit. On ne s'est pas ce qui a pu se passer."

Les autorités municipales de St-Élie-d'Orford communiqueront les résultats des nouvelles analyses dès qu'ils seront connus. Si les prochaines analyses sont concluantes, les citoyens pourront consommer en toute sécurité.

Cette directive a été émise essentiellement par mesure de sécurité, a fait savoir, hier, le maire Richard Gingras.

"D'autres échantillons seront puisés dans notre réseau d'aqueduc et les résultats des analyses seront connus jeudi. Jusqu'à maintenant, il semble que la situation se soit améliorée parce que les spécialistes n'ont retrouvé aucun coliforme dans les tests effectués mardi. Mais on ne veut prendre aucune chance", de commenter M. Gingras.

Mardi, les échantillons d'eau ont été puisés en face du 1330 et 2001 de la route 220, au 24 Rang 8 Sud puis au 50 du Rang 6 Nord. En vertu des dispositions de la loi sur l'environnement, huit analyses consécutives doivent être effectuées, en deux phases, avant que l'avis de faire bouillir l'eau soit levé.

C'est pour cette raison que d'autres échantillons seront puisés aujourd'hui.



Richard Gingras

Meilleure performance globale d'activité dans la construction

SHERBROOKE (FG) — Si la nouvelle construction résidentielle à Sherbrooke ne fait plus aussi bonne figure cette année qu'en 1987, le bilan global des activités sur les chantiers de construction affiche néanmoins de meilleures performances.

Du moins, c'est le portrait qui se dégage à la lecture des données recueillies en date du 1er octobre à la division de l'urbanisme des Services techniques et déposées hier.

Ainsi, alors que le tableau cumulé des sept premiers mois de l'année laisse apparaître des constructions résidentielles neuves pour 25,3 millions \$, contre 41,2 millions \$ pour la période correspondante de 1987, le total des investissements pour l'ensemble des activités se chiffrait

au 1er octobre à 75,8 millions \$. C'est la quelque 5 millions \$ de plus que le bilan réalisé durant le même laps de temps, en 1987.

Ce qui permet d'obtenir une telle performance vient du côté des services dont les dépenses sont cinq fois supérieures aux résultats de l'an dernier, soit un montant de 18 millions \$. Dans le reste, comme au niveau commercial et industriel, la situation se ressemble passablement d'une année à l'autre.

Enfin, il est à noter que la réduction des investissements en matière de nouvelles constructions résidentielles se traduit évidemment par une baisse du nombre de nouveaux logements: 463 depuis le début de 1988 comparativement à 931 au cours de la même période de neuf mois en 1987.

Détenteurs d'Obligations d'épargne du Canada

Ouvrez l'oeil!

Voyez ce que rapporteront vos obligations à compter du 1^{er} novembre 1988.

Les détenteurs d'Obligations d'épargne du Canada ont tout intérêt à les conserver pour la prochaine année, car le taux d'intérêt de la nouvelle émission s'appliquera également aux émissions en cours non échues.

Rendement à compter du 1^{er} novembre 1988

Pour l'année commençant le 1^{er} novembre 1988, le taux de 9 1/2% s'appliquera également aux émissions en cours non échues d'Obligations d'épargne du Canada, soit les émissions S-37 de 1982 à S-42 de 1987.

Chaque tranche de 1 000 \$ d'obligations à intérêt régulier de ces émissions rapportera 95 \$ le 1^{er} novembre 1989. En ce qui a trait aux obligations à intérêt composé, consultez le tableau suivant afin d'en connaître la valeur aux 1^{ers} novembre 1988 et 1989.

Comme vous pouvez le constater, les Obligations d'épargne du Canada constituent, année après année, un placement profitable.

Émission	S-37 (1982-83)	S-38 (1983-84)	S-39 (1984-85)	S-40 (1985-86)	S-41 (1986-87)	S-42 (1987-88)
Valeur au 1 ^{er} nov. 1988	1 761,47\$	1 561,87\$	1 424,20\$	1 280,18\$	1 174,48\$	1 090,00\$
Valeur au 1 ^{er} nov. 1989	1 928,81\$	1 710,25\$	1 559,50\$	1 401,79\$	1 286,05\$	1 193,55\$

La nouvelle émission rapporte 9 1/2% la première année. Pour chacune des années suivantes jusqu'à l'échéance en 1988, le taux d'intérêt annuel de cette émission sera déterminé et annoncé au moment du lancement de la nouvelle émission.

Canada

Les Obligations d'épargne du Canada

CONSERVEZ-LES ET ACHETEZ-EN DE NOUVELLES À COMPTER DU 20 OCT. ET JUSQU'AU 1^{er} NOV.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

Téléphones:

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe:

Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$110,00, 6 mois \$70,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$15,00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165,00, 6 mois \$100,00, 3 mois \$65,00, 1 mois \$25,00.

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Une carte topographique sur le patrimoine à la MRC de Coaticook

par Christian CARON
COATICOOK — La Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook a profité d'une conférence de presse, hier, dans les locaux de la corporation, pour remettre officiellement au Comité touristique la carte topographique répertoriant tous les principaux points patrimoniaux du territoire.

"Cette carte n'est pas un guide touristique proprement dit", s'empresse de dire Michel Dupuis, diplômé en géographie et concepteur de la carte.

Cette réalisation permettra avant tout d'aller chercher le touriste culturel, le dirigeur sur le territoire. Pas question d'indiquer où sont les clubs de golf ou les terrains de camping.

Ainsi la carte, qui pourra vraisemblablement servir de document de base pour l'élaboration éventuelle d'un dépliant indiquant tous les points patrimoniaux. Ce peut être un bâtiment, un paysage, bref tout ce qui a rapport au patrimoine.

C'est suite à l'embauche d'un géographe, dans le cadre d'un projet fédéral d'emploi, que la MRC a entrepris cette conception.

Le concepteur Michel Dupuis a tenu compte de plusieurs facteurs. Il a d'abord consulté le

schéma d'aménagement sous plusieurs angles. Il a également respecté fidèlement les trois circuits touristiques déjà établis et a exécuté des visites à travers tout le territoire.

Comme l'explique le président du Comité touristique, Clément DeLatt, le document n'a pas été réalisé pour une diffusion très large. Il sera distribué dans chacune des municipalités ainsi que

dans les haltes routières et les kiosques touristiques.

Par cette carte thématique, la MRC et le Comité touristique désirent mettre en valeur plusieurs attraits méconnus du territoire.



(Photo La Tribune par Christian Caron)

Clément DeLatt, président du Comité touristique, Michel Dupuis, géographe, Maurice Duchesneau, responsable des circuits touristiques, et Roger Carrier de la MRC de Coaticook présentent la nouvelle carte topographique indiquant tous les points patrimoniaux du territoire.

La Caisse populaire St-Joseph envisage d'implanter un point de service à Ascot

ASCOT (MM) — La direction de la Caisse populaire St-Joseph de Sherbrooke vient de faire savoir qu'elle songeait à implanter sous peu un point de service Desjardins dans la municipalité d'Ascot.

Par le biais d'un communiqué, la direction de l'institution financière précise que des études préliminaires, entreprises au cours de l'année par la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, avaient démontré que l'ouverture d'un point de service géré par la Cais-

se populaire St-Joseph de Sherbrooke était la solution qui répondait le mieux aux besoins des citoyens de la municipalité d'Ascot.

Le président de cette institution, Raymond Dubois, a également dévoilé le plan d'action que s'est donné la Caisse populaire pour réaliser le projet.

En premier lieu, définir des critères pour le choix d'un emplacement qui assurerait la rentabilité et la viabilité à moyen terme du point de service. Deuxièmement, définir l'ampleur des services financiers qui y seraient of-

ferts et enfin, prendre position quant à une date officielle d'ouverture.

"Ce plan d'action, de souligner M. Dubois, doit également tenir compte de contraintes en dehors de la volonté des dirigeants de la Caisse populaire: le plan de développement de la municipalité, le climat économique ainsi que le délai de plus de six mois pour la livraison de l'équipement informatique et son installation sont des facteurs sur lesquels la Caisse populaire n'a peu ou pas de contrôle. C'est pourquoi une date d'ouverture ne peut être prévue avec précision: plusieurs scénar-

ios seront donc envisagés."

Requête

La direction de la Caisse populaire St-Joseph de Sherbrooke a également précisé que le dynamisme des citoyens de la municipalité d'Ascot avait été pris en considération dans cette prise de position.

"On ne peut ignorer la requête de 1,600 personnes qui demandent que les services d'une caisse populaire leur soient accessibles", de commenter le président de l'institution financière.

Papiers peints Berkley mettra 40 employés à pied le 9 décembre

SHERBROOKE (GF) — C'est le vendredi 9 décembre 1988 que la compagnie Papiers peints Berkley mettra à pied 40 employés de façon définitive.

Telle est la précision apportée, hier matin, par le vice-président et directeur général de l'entreprise, M. Dennis Wall, appelé à faire le point sur ces congédiements rendus publics la veille.

Il rajoute aussitôt que ces mises à pied sont effectuées de manière à mettre un frein à des difficultés auxquelles est confrontée la compagnie et qui, autrement, pourraient menacer les 260 autres emplois assurés à l'usine de la rue Galt Est.

Ce nombre de 260 est de loin plus élevé que celui avancé dans l'édition d'hier, lequel était basé sur des données déjà vieilles d'une année. Présentement, l'usine embauche donc 300 personnes, précise M. Wall, et non pas 170.

Pour M. Wall, les perspectives du libre-échange ne peuvent modifier en rien la réalité vécue à l'usine sherbrookoise puisque, déjà, plus de 80 pour cent de sa production est exportée aux États-Unis.

Par contre, dit-il, il demeure que la baisse du dollar américain par rapport à son vis-à-vis canadien a rendu moins concurrentiels les papiers-peints sherbrookoises. Certains d'entre eux, en tout cas.

Papiers peints Berkley a encaissé des pertes importantes durant le premier semestre de l'année. Elle a décidé d'enrayer le problème. Elle mettra fin à la production des types de papiers-peints moins performants au profit de ceux qui fonctionnent très bien.

En bout de ligne, lance M. Wall, 40 employés seront en sur-nombre et devront être mis à pied de façon définitive.

"C'est une rationalisation nécessaire", de conclure M. Wall.

la récolte

POUR UNE TABLE BIEN GARNIE...

À BON PRIX
 PLEINE DE SAVEUR
 ET DE FRAÎCHEUR

Spéciaux en vigueur
 jusqu'au 23 octobre incl.



CAROTTES
 produit du Québec
 1⁶⁹ sac 10 lb

POMMES DE TERRE
 produit du Québec
 4²⁵ 50 lb

OIGNONS
 produit du Québec
 1⁶⁹ sac 10 lb

POMMES "PAULARED"
 produit du Québec
 2⁴⁹ sac 10 lb

PAMPLEMOUSSES
 grosseur #48, blancs de Floride
 6 / 1⁴⁹

POIRES BARTLETT
 Grosseur #150 produit des E.U.
 69^c lb 1⁵² kg

NOS
CITROUILLES
 SONT ARRIVÉES!

AUSSI
 TRÈS GRAND CHOIX
 DANS NOS RAYONS DE VRAC
 ET DE LA FROMAGERIE.

1091, 13e Avenue nord, Fleurimont, Qué.

Face aux Galeries Quatre Saisons

(819) 566-7552

L'affaire est dans l'sac... pour la rentrée.

Obtenez 3 paires de bas tubes dans un pratique fourre-tout pour seulement 4,99\$, taxe incluse.

Ultramar

Session d'étude des commissaires de la CSCS sur les dérogations

par Michel RONDEAU

SHERBROOKE — Le conseil des commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke tiendra une session d'étude portant sur les dérogations.

C'est ce qu'ont décidé les commissaires, afin de voir quelles seront les attitudes qu'adoptera la Commission scolaire en ce qui concerne les demandes formulées par les parents, qui veulent voir leur enfant entrer à la maternelle ou en première année, avant que l'enfant n'ait atteint l'âge requis par la Loi de l'instruction publique.

Cette année, sur le territoire de la CSCS, 60 enfants ont obtenu du ministre une réponse positive à telle demande formulée par leurs parents par l'intermédiaire de la CSCS et de la Direction régionale de l'Estrie du ministère.

"Nous attendons d'abord le rapport de M. Bruno Giard, directeur des Services éducatifs, sur l'évaluation des enfants qui ont obtenu une dérogation cette année, a expliqué la présidente de la CSCS, Mme Caroline Paquette. Ce rapport devrait nous parvenir vers la fin de novembre."

C'est donc dire, selon Mme Paquette, que la session d'étude des commissaires aura lieu vers décembre ou janvier.

D'abord, l'étude des Services éducatifs permettra d'évaluer le

bien-fondé des dérogations, explique Mme Paquette. Il y a déjà eu des dérogations dans le passé, rappelle-t-elle, et certains élèves actuellement en 6^e année, par exemple, fonctionnent bien. Par contre, parmi les nombreux élèves qui sont entrés à l'école cette année, il semble que certains cas portent à réfléchir. Un élève, non entraîné à l'effort physique, s'endormira sur son pupitre en après-midi; un autre ne semblera pas préparé socialement. L'étude des Services éducatifs permettra aussi de juger si certains enfants n'ont pas été mal évalués psychologiquement, au moment de demander la dérogation.

Dans un autre ordre d'idée, dit la présidente de la CSCS, le conseil des commissaires examinera s'il y aurait des façons d'améliorer le fonctionnement des demandes de dérogation, alors que le fonctionnement de cette année a donné lieu à d'importants retards dans les réponses venant de Québec.

L'étude que fera le conseil des commissaires de tout ce dossier vise à préparer des recommandations à l'endroit du ministre de l'Éducation.

La présence du Centre Butters rend compliquée la tâche des intervenants

par Gilles DAIGLE

MAGOG — "Ou bien le Centre de réadaptation Butters se retire complètement de la MRC (Municipalité régionale de comté) de Memphrémagog et nous confie ses budgets alloués à la clientèle handicapée intellectuelle, que cet établissement intègre sur ce territoire, ou bien il y reste et en assume toute la charge, y compris les déficients intellectuels originaires de cette même MRC."

Tout en se disant conscient de la pauvreté des ressources que l'établissement dont il dirige les destinées a pour mandat d'offrir aux handicapés de la MRC de Memphrémagog, M. Gilles Servant, directeur au Centre de réadaptation de l'Estrie, précise par ailleurs que la présence de Butters sur ce territoire complique considérablement la tâche des intervenants de la région 05 (Estrie). La place occupée par Butters dans cette MRC n'aurait selon M. Servant, jamais été définie très clairement. "Il existe un contentieux entre les établissements de la région administrative 05 (Estrie) et de la Montérégie (06C) à laquelle est rattaché Butters".

Selon M. Servant, la présence de Butters dans la MRC de Memphrémagog a pour effet d'augmenter le taux de prévalence, autrement dit le pourcentage de personnes handicapées mentalement par rapport à la population totale de ce territoire.

A cet égard, les propos tenus par M. Servant rejoignent ceux de nombreux autres professionnels, qui, pour certains d'entre eux, vont jusqu'à accuser Butters

de se servir de la MRC de Memphrémagog comme déversoir de personnes mentalement handicapées en provenance de la Montérégie, en les intégrant à des familles d'accueil de Magog et sa région. Ce surplus de clientèle amené par Butters a pour consé-

quence, dit-on, de mettre beaucoup de pression sur les maigres ressources locales. Le centre de jour "Les Fantastiques" en était le plus bel exemple. Une poignée de bénévoles réussissent tant bien que mal à maintenir à bout de bras la seule ressource sur laquelle peuvent compter les handicapés intellectuels de la MRC de Memphrémagog, sans pour autant fermer sa porte à la clientèle de Butters.

Mais, au-delà des problèmes occasionnés par la seule présence du Centre Butters dans Magog et

sa région, Gilles Servant reconnaît d'emblée qu'il est impératif d'y implanter un service d'apprentissage aux habitudes de travail (SAHT). Ce service s'avère indispensable à l'intégration de la personne handicapée intellectuelle au marché du travail.

Or, en dépit du fait que Magog soit la seconde ville d'importance de la région 05, le Centre de réadaptation de l'Estrie n'a jamais pu faire débloquer les budgets nécessaires à l'implantation d'un SAHT dans cette localité.

Rentrée en septembre 1991 à la nouvelle école de Fleurimont

SHERBROOKE (MR) — Selon les prévisions actuelles, la rentrée à la nouvelle école de Fleurimont aura lieu en septembre 1991.

"Nous avons accepté un échéancier global, a expliqué hier Mme Caroline Paquette. Les étapes se précéderont au fur et à mesure que nous obtiendrons les autorisations gouvernementales requises."

À toute fin pratique, le conseil

des commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke prévoit aller en soumissions en 1990 et procéder au début de la construction des locaux, de manière que les travaux soient terminés au printemps 1991. L'intégration de la clientèle à la nouvelle école serait donc possible au mois de septembre suivant, avance la présidente de la CSCS.

Lors de sa visite en Estrie, en

août dernier, le ministre Claude Ryan avait annoncé plusieurs subventions dont celle, de 2,5 millions \$, accordée à la CSCS pour la construction d'une nouvelle école à Fleurimont.

Cette nouvelle école, pouvant accueillir environ 300 élèves sera située sur un terrain donné par la municipalité de Fleurimont à proximité du Centre communautaire.

Gratuité des appels interurbains refusée entre les villes frontalières et Sherbrooke

ROCK ISLAND (MD) — Les villes frontalières sont toujours inadmissibles à la gratuité des frais d'appels interurbains avec Sherbrooke, selon une décision du CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) qui a été communiquée par le maire de Rock Island, M. Jean-Louis Dupont.

Ce dernier visiblement contrarié par cette nouvelle, s'est dit choqué et déçu de l'attitude du CRTC et trouve la situation aberrante à plusieurs niveaux.

Donc, après un an de travail par plusieurs personnes de la région, la situation est toujours la même et ce pour plusieurs années à venir.

Le seul critère qui a été changé par le CRTC, est celui de la distance entre les centres tarifaires dans chaque circonscription, qui passe de 48 kilomètres à 64 kilomètres. Toutefois le critère que la compagnie Bell, de même que les citoyens des villes frontalières voulaient voir changer, était celui du minimum de 60 pour cent des abonnés dans une circonscription qui téléphonent à ceux de l'autre circonscription, au moins une fois par mois (la communauté d'intérêt).

Ce critère est demeuré le même, au grand désespoir du maire Dupont, leader du groupe, surtout du fait que le pourcentage concernant les appels entre

les villes frontalières et Sherbrooke est, selon des études actuelles, à 58 pour cent. M. Dupont a aussi fait part de son désappointement face à l'Ontario, qui est trois fois plus touchée favorablement par les changements apportés par le CRTC que le Québec.

La proposition de Bell, appuyée par des régions comme les villes frontalières, aurait exigé selon le CRTC le recouvrement auprès des abonnés de 21 millions \$ annuellement. Les révisions du CRTC réduisent le coût à 13 millions \$ annuellement, tout en étendant le service régional aux localités situées entre 48 et 64 kilomètres d'un centre.



Une entreprise familiale qui vous offre un service personnalisé.

WEEDON AUTO (1977) INC.
 326, 2e Avenue, Weedon, 877-2833
 Heures d'affaires: lundi au vendredi: 8h00 à 21h00 samedi: 9h00 à 15h00

ACCESSOIRES POUR CAMIONS

Marchepieds de KENCO
 Prix à partir de **\$89** paire.

Accessoires pour camions légers
 Marchepieds pleine grandeur ou mini. Personnalisez votre camion pick-up ou fourgonnette avec les marchepieds Kenco. Fabriqués d'aluminium résistant durable au fini brillant. Bavettes, supports de fixation et quincaillerie inclus. Installation facile.

Défecteur insectes et vent
 Choix du format qui convient à votre fourgonnette ou pick-up. Protégez votre capot et votre pare-brise des roches, insectes, etc. Supports de montage fournis.
 Prix à partir de **\$34** ch.

DELTA
Gagnez de l'espace avec les coffrets Delta
\$139 ch.

Verrouillables, résistants aux intempéries. Poly-mère résistant qui ne rouillera pas et ne fendillera pas. Convient pour les pick-ups standard et compacts. Noirs.

Woolco LES TERRASSES Rock Forest
 4857, boul. Bourque, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE:
 LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h à 17h30
 JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h, SAMEDI 9h à 17h
 GARAGE OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI 8h à 17h30
 JEUDI et VENDREDI 8h à 21h, SAMEDI 8h à 17h
 GARAGE: Pour rendez vous, TEL 564-7443

Des bas prix... et tellement plus à découvrir!

Winfield Weather+mate plus

ÉCONOMISEZ JUSQU'À \$76 LA PAIRE

à l'achat de 2 pneus
 Exemple: P155/80R13, p. cour.: 77.88 **\$54** chac.

Dimensions:	P. cour.:	Chac.:
P155/80R13	77.88	*54
P185/80R13	91.88	*64
P185/75R14	98.88	*69
P205/75R14	105.88	*74
P215/75R15	115.88	*81
P225/75R15	125.88	*88
P235/75R15	128.88	*90

Le pneu radial Winfield toute saison ceinturé d'acier le plus populaire. Permet une bonne traction et une bonne tenue de route.

MONROE Amortisseur à gaz très performant pour camion nettes ou fourgonnettes. Garanti à vie. Détails à la succursale.
 Rabais de **\$10** Exemple: 60-26 P. cour. 85.77 **75.77**

Batterie Delco
 N'a jamais besoin d'eau. Conçue pour fournir 525 A au démarrage.

Description:	P. cour.:	Chac.:
60-70	87.77	77.77
60-26	85.77	75.77
60-26R	85.77	75.77

UTILISEZ NOTRE PROGRAMME DE MARCHANDISE RÉSERVÉE

Woolco LES TERRASSES Rock Forest
 4857, boul. Bourque, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE:
 LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h à 17h30
 JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h, SAMEDI de 8h à 17h
 GARAGE OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MER 8h à 17h30
 JEUDI et VENDREDI 8h à 21h, SAMEDI 8h à 17h
 GARAGE: pour rendez vous, 564-7443

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Le succès de la saison touristique au complexe Baie des Sables attribuable à la gamme des activités offertes

par Richard VIGNEAULT
LAC-MEGANTIC — Les activités ont été la clé du succès de la saison touristique au complexe récréo-touristique Baie des Sables.

C'est la conclusion à laquelle en arrive le directeur du complexe, M. Claude Grondin, en dressant le bilan de la dernière saison. Cet été, pas moins de 4,828 personnes ont pénétré sur le terrain de camping, comparativement à 4,540 l'an dernier.

Du côté des groupes, le nombre de journées plein air s'est accrue de 67 pour cent, pour atteindre 3,049 jours plein air avec 2,435 participants contre 1,820 journées plein air avec 1,515 participants, pour la saison 1987. Le taux d'occupation pour le mois de juin a été de 35 pour cent, il a atteint 70 pour cent en juillet, pour s'abaisser à 41 pour cent au mois d'août.

Essentiellement, la clientèle de Baie des Sables provient de Montréal, suivi des régions de Québec et la Beauce, d'où le nombre de

vacanciers a sensiblement progressé. Au niveau du mode de camping utilisé, la simple tente demeure le plus populaire avec 63 pour cent d'utilisateurs, la tente-roulotte 16 pour cent, la



Claude Grondin

roulotte 9 pour cent et la roulotte mobile 12 pour cent.

Autre fait intéressant, le complexe Baie des Sables attire une clientèle familiale, on retrouve 74 pour cent d'adultes et 26 pour cent d'enfants.

Sur le site, on retrouve la base plein air qui offre aux amateurs de la nature, le camping sauvage. Là la hausse est importante à la grande surprise de Claude Grondin. Cette année, 222 sites ont été loués contre seulement 92 l'an dernier, représentant 457 campeurs, soit un peu plus du double que l'an passé.

Claude Grondin attribue cette excellente performance à la programmation des activités sur le site, qui ont occupé les vacanciers, à chaque fin de semaine de la saison. Aussi, la publicité et la promotion ont été accentuées auprès de la clientèle-cible. De plus, il considère que le projet Malanut a incité les gens à venir découvrir la région.

Par ailleurs, au bureau d'informations touristiques, l'achalandage s'est maintenu par rapport aux années antérieures. Selon le directeur général de la Chambre de Commerce de la région de Lac-Mégantic, M. Jean Guy Poulin, près de 11,000 visiteurs ont fait un arrêt au bureau.

Elections municipales: son nom doit être inscrit sur la liste électorale

SHERBROOKE — Pour avoir le droit de voter lors des élections municipales qui se dérouleront le 6 novembre, il faut que son nom soit inscrit sur la liste électorale. Il s'agit d'une condition essentielle, rappelle le ministre des Affaires municipales.

L'inscription sur la liste électorale de sa municipalité est possible si, en date du premier septembre 1988, on possédait la citoyenneté canadienne ou que l'on remplissait depuis au moins 12 mois l'une des trois conditions suivantes: être domicilié sur le territoire de la municipalité; être propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire ou être occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire.

Le co-propriétaire indivis d'un immeuble ou les occupants d'une place d'affaires doivent désigner l'un d'entre eux au moyen d'une procuration écrite. La personne ainsi désignée a exercé le droit de vote ne doit pas se qualifier à un autre titre.

La révision de la liste électorale étant l'ultime opération avant sa mise en vigueur, les électeurs et électrices ont un rôle important à jouer dans cette période. La durée de celle-ci a dû

être précisée dans un avis public donné par le président d'élection, au plus tard le 15 octobre dernier.

Des modifications à la liste électorale sont possibles s'il s'agit: d'une demande d'inscription d'un nom qui n'apparaît pas sur la liste, d'une demande de radiation d'un nom qui ne devrait pas être inscrit ou d'une demande de correction d'une erreur.

Les personnes pouvant faire de telles demandes sont l'électeur concerné, le conjoint ou un parent. Un électeur peut aussi déposer une demande de radiation à l'égard d'un autre électeur inscrit dans la même section, s'il y a une connaissance personnelle des faits justifiant sa demande. Les demandes sont soumises à une commission qui a le pouvoir de les accepter ou de les refuser, après examen.

Le vote par anticipation se déroulera le 30 (et 31 octobre le cas échéant), de 12h00 à 20h00.

Le 6 novembre est le jour du scrutin. Les électeurs pourront exercer leur droit de vote entre 09h00 et 19h00. Dans quelques municipalités toutefois, le scrutin se tiendra le 7 novembre, aux mêmes heures.

C'est la solution **VCP II** Un atout contre la rouille

54⁹⁵

SOIL GARD anti-rouille

VCP II LA FORMULE CONTIENT UN INGRÉDIENT QUI ASSURE UNE BONNE ADHÉRENCE SUR UNE SURFACE MÉTALLIQUE. POUR LA PLUPART DES VOITURES

Compartment du moteur

Le traitement EST GARANTI

Homologué par un laboratoire indépendant

Les nouvelles voitures ont besoin d'une meilleure protection contre la rouille que les anciennes.

EXPÉRIMENTÉ: Ce traitement a été développé dans nos laboratoires et vérifié par un laboratoire indépendant.

ÉPROUVÉ: Au cours des dix dernières années, notre traitement a réduit la formation de rouille sur les véhicules.

GARANTIE: Garantie écrite pour 5 ou 3 ans.

SELON LES CONDITIONS Téléphonez pour prendre un rendez-vous.

564-7443

HEURES D'OUVERTURE:
 LUNDI-MARDI et MERCREDI de 9h à 17h30
 JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h SAMEDI de 8h à 17h
 GARAGE OUVERTURE: LUNDI-MARDI et MERCREDI de 9h à 17h30
 JEUDI et VENDREDI de 8h à 21h SAMEDI de 8h à 17h
 GARAGE: Pour rendez-vous, TEL: 564-7443

Woolco LES TERRASSES Rock Forest
 4857, boul. Bourque, Rock Forest

LES ELECTRONIQUES

INPRO

INC.

205, rue Chalifoux — (819) 564-2482
 vous offre

LA SOLUTION TOTALE

VENTE — SERVICE — SUPPORT

commodore

EN PLUSIEURS CONFIGURATIONS

Nous avons la gamme complète de PC CBM
 PC 10-111 XT à 10 MHZ
 PC 60 80386 à 16 MHZ

AUCUN PC SUR LE MARCHÉ LES SURPASSE DU CÔTÉ PRIX/PERFORMANCE.

DISPONIBLE
 À partir de
\$1199

L'AMIGA

EN PLUSIEURS CONFIGURATIONS

Le micro le plus puissant sur le marché.
 Extraordinaire pour VIDÉO, SON, DESKTOP PUBLISHING, TRAITEMENT DE TEXTE

Passez constater les capacités formidables de cet appareil.

À partir de
\$899

SYSTÈME DE COMPATIBILITÉ 2 + 2

Le système le plus facile d'opération et d'apprentissage sur le marché.

GRAND LIVRE COMPTE-FOURNISSEURS INVENTAIRE

COMPTE-CLIENTS FACTURATION PAIE

EN FRANÇAIS

COURS DE FORMATION

TRAITEMENT DE TEXTE
 COMPTABILITÉ
 LOTUS 1, 2, 3
 BANQUE DE DONNÉES

Réservez rapidement, Espace Limité.

Woolco BOUTIQUE DES PRODUITS COSMÉTIQUES

Solale

MERIT cent

Achetez-en 1 au prix suggéré et recevez un 2e produit Merit suggéré pour 1 sou.

HUILE MERIT POUR BEBES 480 mL	3.69	HUILE MERIT POUR BEBES 260 mL	2.49	LOTION MERIT POUR BEBES 360 mL	2.49
SHAMPOING MERIT POUR BEBES 500 mL	3.19	HUILE MERIT POUR BEBES 260 mL	4.19	POUDRE MERIT POUR BEBES 700 g	4.19
SHAMPOING MERIT A REPONSE VARIABLE - 300 mL	2.99	REVITALISANT MERIT A REPONSE VARIABLE - 300 mL	3.49	SHAMPOING MERIT CONTRE LES PELLICULES - Tube de 150 mL	3.49
EAU DENTAIRE ANTISEPTIQUE 900 mL ou HYGIENE BUCCALE 750 mL MERIT	3.39	EAU DENTAIRE ANTISEPTIQUE 900 mL ou HYGIENE BUCCALE 750 mL MERIT	2.19	DISSOLVANT MERIT POUR VERNIS A ONGLES - Tous types - 200 mL	2.19
SHAMPOING EXTRA RICHE MERIT Tous types - 450 mL	2.99	REVITALISANT EXTRA RICHE MERIT Tous types - 450 mL	1.89	ALCOOL A FRICTION ISOPROPYL 70% MERIT - 500 mL	1.89
SHAMPOING A FORMULE SUEDOISE MERIT Tous types - 450 mL	2.99	REVITALISANT A FORMULE SUEDOISE MERIT Tous types - 450 mL	2.39	GEL A COIFFER MERIT Tous types - Tube de 150 mL	2.39
CREME MERIT POUR LA PEAU Tous types - 120 mL	1.49	CREME MERIT POUR LA PEAU Tous types - 120 mL	4.99	MAXI-SERVIETTES MERIT 3 types - Boîte de 30	4.99
GEL A COIFFER MERIT Tous types - Pot de 500 mL	2.99	GEL A COIFFER MERIT Tous types - Pot de 500 mL	1.79	TAMPONS DE MAQUILLANTS MERIT - 100	1.79
MOUSSE A COIFFER MERIT 2 types - 150 g	2.49	BROSSE A CHEVEUX MERIT N° 8603	1.79	CRAYON MERIT POUR LES YEUX OU CRAYON KOHL POUR LES LEVRES	1.79
DEBARBOUILLETES HUMIDES MERIT POUR BEBES Paquet-Prime de 170	3.69	ONGUENT MERIT Tube de 35 g	2.39	ONGUENT ANTISEPTIQUE MERIT - Tube de 35 g	2.39
FIXATIF MERIT EN AÉROSOL 2 types - 300 mL	2.79	BROSSE A CHEVEUX MERIT N° 8624	2.49, 4.99	TOUTE BROSSA A CHEVEUX MERIT de prix égal ou inférieur	2.39
FIXATIF NON AEROSOL MERIT 2 types - 225 mL	2.99	BROSSE A CHEVEUX MERIT N° 8624	2.39	GANTS MERIT EN CAOUTCHOUC - 1 paire	2.39
			3.19	CARTOUCHES A RASER TWIN II MERIT - Paquet de 10	3.19
				CARTOUCHES A RASER TWIN II MERIT - Paquet de 5	3.19

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 22 OCTOBRE 1988. VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX! NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

Woolco LES TERRASSES Rock Forest

4857, boul. Bourque, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE: LUN, MAR et MER 9h à 17h 30
 JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h SAMEDI de 8h à 17h
 GARAGE OUVERTURE: LUN, MAR et MER 8h à 17h 30
 JEUDI et VENDREDI 8h à 21h SAMEDI 8h à 17h
 GARAGE: pour rendez-vous 564 7443

RÉGIONAL

Thérèse Lavoie-Roux sera sensibilisée au problème d'absence de radiologistes

par Pierre SÉVIGNY

THETFORD MINES — C'est à l'occasion de son passage dans le comté de Frontenac, dimanche prochain, que la ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Thérèse Lavoie-Roux, sera sensibilisée par des représentants du Comité de survie de l'Hôpital général de l'Amiante au sujet des problèmes occasionnés par l'absence de radiologistes permanents au centre hospitalier régional.

Mme Lavoie-Roux participera alors à un déjeuner rencontre, organisé dans le cadre de la campagne de financement du Parti libéral du Québec. Les dirigeants du Comité de survie veulent profiter de cette occasion pour remettre à la titulaire du MSSS une pétition demandant et exigeant des autorités compétentes que des actions concrètes soient posées dans les plus brefs délais pour fournir chez nous les services de radiologistes permanents et ce, 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

20,000 signatures

C'est un véritable sprint que le Comité de survie a effectué puisque le lancement de la pétition ne s'est effectué que la semaine dernière. Malgré tout, les dirigeants de l'organisme espèrent recueillir quelque 20,000 signatures d'ici la remise de la pétition à Mme Lavoie-Roux, dimanche.

Le Comité de survie justifie son geste par le fait que l'absence de radiologiste en permanence au centre hospitalier régional crée une situation intolérable. Depuis deux ans, l'hôpital dépend d'un système de dépannage qui, selon le Comité, est loin d'offrir la qua-

lité et la sécurité que la permanence d'un radiologiste assure.

Le Comité déplore que cette situation occasionne des retards dans le passage d'examen importants et dans l'obtention des résultats de ces examens. Souvent, l'urgence de la situation exige un déplacement du patient dans les hôpitaux des régions périphériques. "Nous ne pouvons tolérer plus longtemps de devoir nous déplacer à Québec, St-Georges, Sherbrooke ou Arthabaska pour obtenir ce service de base."

Pour le Comité, l'absence d'un radiologiste 24 heures par jour, 7 jours par semaine, met en danger la santé et la sécurité des résidents de la région. D'autant plus que l'Hôpital général de l'Amiante est le seul centre spécialisé devant desservir un important bassin de population à ne pouvoir offrir les services d'un radiologiste en permanence.

Or, après de nombreuses démarches entreprises depuis deux ans, il appert que seule une intervention ministérielle pourra corriger la situation. C'est ce qui explique le dépôt de la pétition de dimanche prochain à Mme Lavoie-Roux.

Le député Lefebvre reconnaît le bien-fondé de la requête

THETFORD MINES (PS) — Tout en reconnaissant le bien-fondé de la requête qui sera déposée dimanche par le Comité de survie de l'Hôpital général de l'Amiante à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, le député de Frontenac à l'Assemblée nationale et adjoint au leader parlementaire, Roger Lefebvre, soutient que le problème des radiologistes au centre hospitalier régional ne devra pas être réglé uniquement par le gouvernement du Québec.

Le représentant de la région de Thetford Mines affirme que le gouvernement n'a pas le pouvoir de forcer qui que ce soit à venir s'installer à l'hôpital régional. Selon lui, il n'y a pas que le gouvernement et le MSSS qui sont concernés par cet épineux problème mais également le Collège des médecins, la Fédération des médecins spécialistes et l'Association des radiologistes du Québec.

"Les dirigeants de ces organismes doivent aussi intervenir dans le dossier et nous aider à faire du recrutement du fait que le gouvernement ne possède que des moyens incitatifs. Ces orga-

nismes ne doivent pas se croiser les bras et attendre que le gouvernement règle seul le problème."

Le député de Frontenac précise que le dossier a été bien préparé par les autorités hospitalières et que le document contient tous les éléments pour convaincre Mme Lavoie-Roux de trouver des solutions pour corriger l'absence de radiologistes permanents au centre hospitalier régional et, dans un deuxième temps, pour étudier avec sympathie la demande d'aide financière pour l'achat d'un appareil de tomographie axiale.

M. Lefebvre affirme qu'il ne peut nier le fait que le recrutement de médecins spécialistes sera facilité avec un équipement complet et adéquat.

Il ne s'attend pas à ce que la ministre profite de son passage dans la région, dimanche, pour annoncer une solution. "Mme Lavoie-Roux participera à un événement politique, soit un déjeuner au bénéfice de l'Association libérale de Frontenac et je considère que ce n'est ni l'endroit ni l'occasion propice pour faire une telle annonce."



Du 17 au 22 octobre 1988

approvisionné par
Hudon et Deaudelin Ltée

VOS GOÛTS... ON Y VOIT!

POULETS FRAIS
Catégorie Canada "A"
MOINS DE 2 kg



216 \$/kg

98¢ /lb

<p>CUISSES DE POULET FRAIS Avec dos</p>  <p>194 \$/kg</p> <h2>88¢ /lb</h2>	<p>POITRINES DE POULET FRAIS Avec dos</p>  <p>437 \$/kg</p> <h2>198¢ /lb</h2>
--	---



LÉGUMES
Canada de fantaisie
Maïs en crème,
à grains entiers (341 mL)
Petits pois
DEL MONTE
398 mL

2/100



JUS DE TOMATES
Canada de fantaisie
CAVALIER
540 mL

2/89¢



ESSUIE-TOUT
WHITE SWAN
2 rouleaux

79¢

COURSE BONI PANIERS
10 courses qui pourra vous mériter jusqu'à 1.000 \$ en provisions 900 certificats-cadeau BONICHOIX

Voyez les règlements complets en magasin.

Bon de participation

NOM: _____

ADRESSE: _____

C.P.: _____ TÉL.: _____

RAISINS VERTS ALMERIA
Produit de l'Espagne

152 \$/kg

69¢ /lb

TOMATES ROUGES
Produits des États-Unis
Canada no 1
Grosseur 6 x 6

152 \$/kg

69¢ /lb

<p>WICKHAM Rosaire Mathieu inc. 859, rue Principale</p>	<p>WATERVILLE Super Marché Néron 143, rue Compton Est</p>	<p>COMPTON Marché Bourgault Inc. 859, rue Principale</p>
<p>WEEDON A.R. Dumas inc. 334 St-Janvier</p>	<p>DRUMMONDVILLE Épicerie Irénée Fleury 143 St-Damien</p>	<p>SHERBROOKE Marché Therrien inc. 48, rue King est</p>
<p>AYER'S CLIFF Marché G.D. Houde Inc. 1118, rue Main</p>	<p>ST-GERMAIN DE GRANTHAM Yvon Lambert Inc. 291 Notre-Dame</p>	<p>SAWYERVILLE J.A. Lowry Ltée 2, rue Cookshire</p>

43224

DU AU OCTOBRE

11 12 13 14 15 **16 17 18 19 20 21 22** 23 24 25 26 27 28 29 30 31



C'EST MA SEMAINE

La Semaine Desjardins.
Moi et quelque 4 millions d'associés-proprétaires de Desjardins, nous célébrons cette semaine **notre semaine.**

Des gens en mouvement



Desjardins

43207

RÉGIONAL

Gaz naturel: rien de décidé avant le début de 89

par Maurice CLOUTIER
VICTORIAVILLE — Gaz métropolitain ne prendra aucune décision avant le début de 1989, concernant la construction d'une conduite de gaz naturel pour desservir Victoriaville et les environs.

C'est ce qu'a précisé hier M. Michel Bergamin, directeur du bureau régional de Gaz métropolitain, à Sherbrooke.

Il a expliqué que la compagnie de produits laitiers Lactantia ne décidera pas avant la fin de la présente année si ses opérations passeront au gaz naturel. "Nous avons eu des entretiens avec eux la semaine dernière, mais ils ne prendront aucune décision avant la fin de l'année", a noté M. Bergamin.

Or, la signature d'une entente avec Lactantia et l'obtention d'une subvention du Fonds La-

Prade pour le prolongement du réseau de Gaz métropolitain sont les deux dernières conditions à la venue d'une conduite de gaz naturel jusqu'à Victoriaville.

La première condition était la signature d'un contrat d'approvisionnement avec Cascades, ce qui est fait. Ainsi, à l'été 1989, un gazoduc sera construit de Drummondville jusqu'à Kingsey Falls.

La signature d'un contrat avec Lactantia est cruciale, selon M. Bergamin, parce que cette entreprise représente le plus gros client potentiel. Des discussions sont cependant en cours avec d'autres entreprises importan-

tes, dont le distributeur de produits de quincaillerie Sodisco.

5 millions \$

Néanmoins, "le potentiel du bassin de Victoriaville n'est pas suffisant", a laissé tomber M. Bergamin. C'est donc là qu'entre en jeu le Fonds LaPrade, pour couvrir une partie de l'investissement d'environ 5 millions \$ que requiert l'extension du gazoduc de Kingsey Falls à Victoriaville.

À Victoriaville, Gaz métropolitain songe à trois ou quatre secteurs de développement de son réseau de gaz, soit le parc indus-

triel, le centre-ville et le secteur institutionnel. Les discussions avec la Ville viendront une fois les trois conditions remplies.

Au mieux, si des décisions sont prises rapidement par Lactantia et le gouvernement fédéral, M. Bergamin n'a pas exclu que la conduite vers Victoriaville et le réseau de distribution locale soient mis en place dès 1989, tout comme le gazoduc de Drummondville à Kingsey Falls.

Si Gaz métropolitain n'a aucun projet pour Princeville et Plessisville, la situation à Asbestos sera cependant surveillée au fil des ans.

4 tracés

Gaz Métropolitain, a indiqué M. Bergamin, possède quatre tracés différents pour installer sa conduite de Drummondville à Kingsey Falls. Chaque tracé suit cependant des routes, pour éviter le processus des négociations avec les citoyens.

Avant les travaux le printemps prochain, Gaz métropolitain doit cependant informer les localités touchées par la future ligne et obtenir plusieurs autorisations, notamment des ministères de l'Environnement et des Transports et des compagnies ferroviaires.

Qu'en pensez-vous?

En fonction du salaire reçu, nos députés québécois siègent-ils suffisamment?



Raymond Cloutier



Daniel Auclair



Nadia Proulx

Raymond Cloutier de Victoriaville répond: "Non", sans la moindre hésitation. "Ils devraient siéger plus longtemps. Ils réfléchiraient plus".

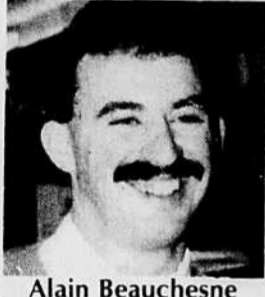
Daniel Auclair d'Arthabaska ne tient pas à voir les députés plus longtemps en chambre. "Ils devraient passer plus de temps avec les citoyens".

Nadia Proulx de Victoriaville: "Je n'ai pas d'opinion arrêtée sur le sujet. Je ne connais pas du tout leur travail et je ne m'intéresse pas à la politique".

Alain Beauchesne de Victoriaville: "Je ne suis pas la politique. Je ne connais pas comment ils gagnent. Il n'est pas facile de répondre. Je préfère ne faire aucun commentaire".

Roxane Martel d'Arthabaska: "D'après leur salaire, ils devraient siéger un peu plus longtemps. S'ils travaillaient plus longtemps, ils feraient de quoi de mieux".

Rollande Cormier de Victoriaville considère qu'ils siègent "suffisamment". "Je trouve important pour les députés d'aller chercher le pouls de la population, de travailler sur les problèmes des électeurs... Ce ne serait pas profitable qu'ils siègent plus, car il y a déjà beaucoup de placotage".



Alain Beauchesne



Roxane Martel



Rollande Cormier

Vieux séchoir récupéré par le toit de l'usine de Cascades

KINGSEY FALLS (MC) — La compagnie Cascades de Kingsey Falls a fait les choses en grand hier, pour remplacer un vieux séchoir chez Industries Cascades.

Grâce à une ouverture pratiquée dans la toiture de la manufacture, une grue gigantesque - il en existe trois du genre au monde - de la firme Armand Guay de Montréal a récupéré le vieux séchoir de quelque 55 tonnes en fin de matinée. Puis, la grue a mis en place un nouveau séchoir, de fabrication allemande, qui doit être plus performant.

Globalement, l'opération de remplacement du séchoir coûtera environ 1 million \$, y compris le coût d'acquisition de l'équipement. Bien sûr, plusieurs travailleurs de Cascades et curieux ont suivi les manœuvres.

Me Jacques Aubert de Cascades a expliqué cette opération d'éclair par un souci d'écourter le temps d'arrêt de la production nécessaire pour le remplacement du séchoir. "Ca va nous prendre quatre jours pour le remplacement au lieu d'une douzaine de jours", a-t-il mentionné. Les travailleurs de cette division devraient reprendre normalement le travail demain matin.

Abolition de surtaxe de 10 % envisagée à Drummondville

DRUMMONDVILLE (GP) — Le conseiller Jean-Guy Spénard, responsable des finances à l'hôtel de ville de Drummondville, envisage de recommander au conseil l'abolition pour l'an prochain de la surtaxe foncière de 10 pour cent.

C'est ce qu'il a confié lors d'une émission de ligne ouverte au poste de radio CHR.D, lorsque interrogé par un auditeur sur cette taxe spéciale.

"Nous avons imposé cette taxe, a précisé M. Spénard, pour combler le déficit de 1987: comme nous prévoyons atteindre cet objectif et d'éponger cette dette, cette taxe spéciale ne semble pas nécessaire pour l'an prochain".

M. Spénard a en outre laissé savoir que, si les calculs actuels s'a-

vèrent exacts, la Ville semble se diriger vers un surplus d'environ un million \$ dans le présent exercice.

À l'assemblée du conseil, M. Spénard a confirmé qu'au 30 septembre, la Ville avait encaissé 24,5 millions \$ de revenus et dépense 20,7 millions \$, ce qui établit l'actuel excédent des revenus sur les dépenses de 3,7 millions \$.

Comme les revenus attendus ne sont que d'un million \$ d'ici la fin de l'année et que les dépenses sont de l'ordre de 5 millions \$, M. Spénard estime que, à moins de contretemps, le budget sera respecté et même maintenu en deça des prévisions du conseil.

En décembre 1987, le conseil avait fait passer le taux général de taxes de 2,27 \$ à 2,50 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit une hausse générale de 10,1 pour cent.

Vente ANNIVERSAIRE

DERNIÈRE SEMAINE

20%

Tous les bas, sous-vêtements, pyjamas, salopettes, collection ACE et sélection d'habits de neige.

30%

Tous les anoraks et manteaux longs en lainage, collection BUFF-FALO, sélection de gilets, sélection de manteaux en coton et ensembles jupes et gilets.

50%

Tous les manteaux et pantalons en denim, imperméables, les minijupes et sélection de coupe vent.

*Non applicable sur mise de côté. *Vêtements Polo Ralph Lauren exclus.

Jusqu'au 15 octobre

No Carte Verte 12370

clement

Polo Tourelles

43215 3025 King Ouest, Sherb

Cumberland

44% DE RABAIS

VIVA
ESSUIE-TOUT
 POT DE 2 ROUL.
 RÉG. \$1.59

89¢

41% DE RABAIS

JOY
 DÉTERGENT POUR LAVE-VAISSELLE

1 LITRE RÉG. \$3.39

1 99

PRIX À TOUT CASSER!

MONTRES DIGITALES
 POUR HOMMES ET DAMES
 ANTI-CHOC

1 29

... PLUS TANT D'AUTRES AUBAINES SENSATIONNELLES
 POUR UNE VARIÉTÉ COMPLÈTE DE SPÉCIAUX,
 CONSULTEZ NOTRE CIRCULAIRE EN MAGASIN.

- Promenades King
- Galeries Quatre Saisons

Ces prix sont en vigueur du 5 au 11 octobre 1988. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Tout est Tellement Tentant!

TOUJOURS UN VRAI 10% D'ESCOMPTE LE DIMANCHE

EXCEPTION FAITE DES SPÉCIAUX

QUÉBEC

Vocations non traditionnelles: assez bons rapports entre filles et garçons

MONTREAL (PC) — Les filles des niveaux secondaire et collégial qui ont choisi d'étudier dans une discipline traditionnellement réservée aux garçons dressent un bilan plutôt positif de leurs rapports avec leurs camarades de classe, même si elles avouent avoir dû surmonter des difficultés.

C'est ce qui se dégage d'une étude intitulée Les filles et les formations non traditionnelles: de l'intérêt mais beaucoup d'obstacles, rendue publique hier à l'occasion du Salon de l'éducation, de la science et de la technologie. Ce document est le fruit d'une collaboration entre le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science et le secrétariat à la Condition féminine.

L'étude démontre donc qu'en dépit de leur faible représentation dans des programmes de formation non traditionnelle, aucune étudiante n'a présenté son expérience de façon plutôt négative et ce, même si la moitié des filles interrogées avait déjà abandonné une formation non traditionnelle pour se retrouver maintenant dans une formation traditionnelle.

En fait, très peu de filles ont affirmé avoir quitté un cours d'un secteur non traditionnel pour des raisons de sexisme. Les étudiantes interrogées ont tout de même signalé qu'elles avaient dû affronter des difficultés de parcours: mise en doute de leurs capacités, regards inquisiteurs, taquineries un peu trop soutenues

et mêmes injures. Mais la grande majorité relate ces événements comme s'il s'agissait d'une histoire passée qu'elles sont arrivées à surmonter.

La plupart des étudiantes qui décident d'abandonner une formation traditionnelle au profit d'un programme non traditionnel le font par manque d'intérêt pour la matière enseignée.

Parmi les autres difficultés reliées au climat d'étude dans le secteur de la formation non traditionnelle, on fait part également du fait que les filles craignent de se retrouver seules au milieu d'une grande majorité de garçons, qu'elles doivent faire face aux préjugés des employeurs en cours de stages ou qu'elles subissent des contraintes de la part de leurs parents.

Témoignage

La première fois que Monique Lanteigne, première femme-pompier au Québec, a été appelée sur les lieux d'un incendie, la seule chose que le directeur du service lui a trouvé à faire, c'est de tenir sa lampe de poche.

Lorsqu'un autre pompier est venu demander de l'aide au directeur, elle lui a aussitôt remis sa lampe de poche pour suivre son confrère de travail. Quand est venu le temps de prendre une pause, son camarade de travail lui a donné un bonnet dans le dos en disant: "Viens-t-en, mon jeune, nous allons prendre une pause." C'est seulement lorsqu'elle a enlevé son casque qu'il a su qui était venu l'aider.

Mais depuis cet événement, la situation a changé, note Monique Lanteigne, qui est venue relater son expérience. Dorénavant, les gens savent qu'elle est capable de faire le travail aussi bien que n'importe quel homme. "Aujourd'hui, les gens m'acceptent et me respectent beaucoup", dit-elle. Ca fait maintenant deux ans et demi qu'elle travaille pour le service d'incendie de Côte-Saint-Luc, tout près de Montréal.

Mais il lui a fallu surmonter une multitude d'embûches pour parvenir à ses fins. Déjà, à l'école des pompiers de Laval, on a refusé son admission la première fois même si elle avait réussi les examens d'entrée. On croyait là encore qu'elle n'était pas assez forte pour tenir un boyau d'arrosage ou soulever une échelle. Mais, encouragée par sa mère, elle a décidé de s'inscrire de nouveau et, cette fois, cela a marché.

100.00 de rabais!

Pardessus Eaton de tradition britannique

Prix courant Eaton 350.00

249⁹⁹ ch.

L'inspiration britannique se perpétue grâce à ces pardessus en exclusivité et à prix spéciaux Eaton.

Une belle sélection de modèles droits en laine et cachemire, tons unis. Tons unis, marine, gris.

(Choix incomplet de tailles et de couleurs dans certains magasins).

Achats en personne seulement.

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon 229.



PLACE AUX AUBAINES CHEZ EATON

EATON
Nous sommes... le grand magasin du Canada

F. FARHAT OPTICIEN D'ORDONNANCES

Le supermarché de la lunette

Un MAXI service pour un MINI prix

DEUX PAIRES DE LUNETTES pour seulement **98\$** Monture & lentilles simple foyer de verre

DEUX PAIRES DE LUNETTES pour seulement **136\$** Monture & lentilles double foyer, vieilles en verre

VERRES DE CONTACT de marques reconnues **90\$** la paire Port Journalier / **140\$** la paire Port Continu

• Prix garanti peu importe la prescription.
• Vaste choix de montures importées de la France, d'Italie, et sélectionnées par F. Farhat.

Plus de 26 succursales pour mieux vous servir.

153 WELLINGTON NORD
SHERBROOKE, QUÉ., J1H 5B9, 563-4447

Prix en vigueur jusqu'au 22 octobre 1988

Les Aubaines entrobent OCTOBRE

IGA Boniprix IGA

marque de certification d'IGA Canada Itée

approvisionné par Hudon et Deaudelin Itée

Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres aubaines. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA).

RÔTI DE PALETTE
Coupe ordinaire
Boeuf catégorie Canada "A"

2,38 \$/kg

1,08 \$/lb

SUCRE BLANC
Granulé
REDPATH
2 kg

Redpath 2 kg **SUCRE** Granulé SPECIAL FIN

99¢

BANANES TURBANA
Produit de l'Amérique du Sud

51¢ /kg

23¢ /lb

Il y a un supermarché IGA près de chez vous!

THETFORD MINES Cooprix IGA Thetford 520, boul. Smith S.	ST-NICÉPHORE Supermarché Clément 4565, boul. St-Joseph	ST-ELIE D'ORFORD Marché Clément 1065, Route 220
SHERBROOKE Supermarché Dunant 1541, rue Dunant	COATICOOK Aux Aubaines Coaticook 265, rue Child	BROMPTONVILLE Marché Castonguay Bromptonville Inc. 22 St Joseph
COOKSHIRE Alimentation Cookshire Inc. 115 Principale O.	ROCK ISLAND Marché Bouchard Inc. 16, rue Principale	KNOWLTON Supermarché Beaudry Inc. 472, rue Principale
WINDSOR Supermarché Grégoire 14, rue Principale	EAST ANGUS Marché Blouin 53, rue East Angus	FLEURIMONT Aubaines Plus Fleurimont 2240, rue King Est
	PLESSISVILLE Co-op 1971, RUE Bilodeau	

DÉTERGENT TIDE 10 L

6,99

Prix en vigueur jusqu'au samedi 22 octobre 1988. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte présent sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

QUÉBEC

Gérant de boutique tué à coups de hache à Québec

QUÉBEC (PC) — Les détectives de Québec essaient toujours, hier soir, de trouver les motifs qui ont poussé un individu à s'attaquer à coups de hache au gérant d'une boutique spécialisée dans la vente de revues, sur la rue Saint-Jean à Québec. L'agression a été rapide, sauvage et la victime est morte sur le coup.

Il y avait une demi-douzaine de clients dans La Maison de la presse, au moment de l'attentat, vers midi, hier, mais les témoins directs de l'agression sont peu nombreux. L'un d'eux a eu néanmoins le réflexe d'appeler la police et de fournir la description de l'agresseur pendant que les autres prenaient la poudre d'escampette.

Une description fidèle qui aura d'ailleurs été très utile aux policiers puisque, quelques instants plus tard, ils repéraient un individu couvert de sang, dans la côte d'Abraham, au coin de la rue Sainte-Geneviève.

La victime de cet étrange meurtre a été identifiée comme Denis Pelletier, âgé de 44 ans, de Québec, demeurant juste en haut de l'établissement où il travaillait régulièrement, au point où plusieurs clients l'identifiaient comme l'un des propriétaires.

Quant au suspect, qui devait

être accusé d'homicide cet après-midi, la police a refusé catégoriquement de divulguer son identité. Il s'agit d'un homme de 43 ans et demeurant non loin de là.

Il ne correspond en rien à la description d'un autre individu au comportement bizarre qui s'en serait pris à certains citoyens et commerçants du Vieux-Québec depuis un certain temps.

Une chose semble pour le moment certaine, c'est que le vol n'est pas le mobile du crime, le contenu de la caisse n'ayant pas été touché. Les enquêteurs, sous la responsabilité du sergent-détective Alexandre Matte, semblent plutôt relancer du côté d'un acte de vengeance ou du résultat d'une affaire de mœurs.

Le suspect est fiché au service d'identité judiciaire de la police de Québec mais pour des affaires qui sont compétentes différentes au crime commis, hier midi.

Jambe de femme trouvée à la dérive sur le St-Laurent

RIMOUSKI (PC) — Mystère et émoi au quai de Rimouski, lundi soir: une jambe de femme a été retrouvée, flottant à la surface du fleuve Saint-Laurent, après qu'une grue mécanique eut probablement sectionné un cadavre féminin en deux.

Cette jambe semble bel et bien être un membre humain. D'ailleurs, les plongeurs de la Sûreté du Québec recherchent toujours le corps propriétaire de la jambe, dans les eaux du Saint-Laurent.

Le membre humain a été découvert sans aucune pièce de vêtement et sans chaussure, tout près du quai, lundi, alors que les employés d'une compagnie de la région s'affairaient à creuser des voies d'accès pour les bateaux, dans le fond du fleuve.

Selon les premières constatations, la jambe aurait séjourné dans le fleuve pendant deux à trois mois.

Meurtre? L'hypothèse d'un meurtre n'est pas écartée puisqu'un cadavre remonte généralement à la surface au bout de quelques jours ou quelques semaines. Or, la jambe de la femme est remontée seulement lorsqu'elle a été sectionnée. Il est donc possible que le cadavre ait

été attaché à une pierre ou à un bloc de ciment et jeté à l'eau en face de Rimouski.

Cependant l'hypothèse que le corps ait voyagé dans les eaux du fleuve, à partir des régions de Québec ou de Montréal, demeure plausible. Le cadavre a pu rester coincé au fond de l'eau par un obstacle naturel, soit des branches, dunes de sable ou autres.

La jambe a été aperçue flottant sur le fleuve par les travailleurs qui se trouvaient sur le bateau. Ceux-ci ont donc alerté les policiers du détachement de Rimouski de la Sûreté du Québec qui se sont rendus sur les lieux pour récupérer le membre humain; la jambe a été acheminée au département de pathologie du Centre hospitalier régional de Rimouski.

Pour draguer le fond du fleuve, la grue mécanique soulève des pelletées de terre et la barge, un immense bateau plat qui sert au dragage, aspire du sable. Il est donc possible que la barge ait aspiré le cadavre et qu'il se retrouve à l'intérieur de l'embarcation. Aujourd'hui, les policiers travailleront le fond de l'embarcation.

Pour braver le froid de l'hiver, procurez-vous des gants et des moufles chez Eaton!

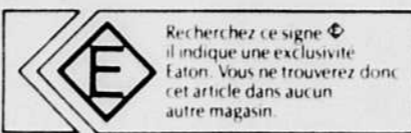
Prix spécial!
(Non représentés)

Gants et moufles "Aquabloc" de Gordini.

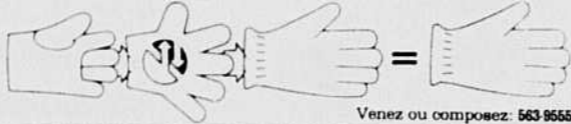
Au choix

21⁹⁹ la paire

1. Gants pour hommes. Royal, noir, gris ou rouge. Pointures: petite, moyenne, grande, très grande.
2. Moufles pour femmes. Blanc, noir, rouge, framboise, rosé ou gris. Tailles: petite, moyenne, grande.



Le système "Gore-Tex" doublure isolante, intérieur à l'épreuve de l'eau et du vent, extérieur piqué. Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon 261.



Gants et moufles "Gore-Tex" Gordini à prix spécial!

39⁹⁹ la paire

Gardez vos mains au chaud et au sec en tout confort.

4. Gants pour hommes. Choix de ton argent, noir ou bleu électrique. Pointures: petite, moyenne, grande, très grande.
5. Moufles pour femmes. Aigue-marine, noir ou bleu électrique. Pointures: petite, moyenne, grande. Au choix.

(Non représentés)

- Soulier de marche "Metropolitan" Nike pour femmes, une exclusivité Eaton! Pratique pour exercices et randonnées. Blanc à semelle bleu pâle. Pointures: 6 à 9, avec demies. Cour. Eaton 59.98

49⁹⁹ la paire

- Chaussure d'entraînement "Trainer" Nike pour hommes, conçue pour court, course, entraînement avec poids et exercices. Blanc et bleu roi. Pointures: 7 à 11, avec demies. Cour. Eaton 69.98

59⁹⁹ la paire

25% de rabais!

- Obtenez 25% de rabais sur la sélection Eaton complète de balles de squash et de volants, de bandeaux et de poignets Dunlop ainsi que sur tous les étuis à raquettes.

- Bicyclette stationnaire "Get fit 100" Eaton. Modèle compact facile à ranger avec cadre en acier durable, roue libre, modèle de 12 po. avec courroie de tension silencieuse; réglage de tension au bout du doigt. Minuterie-indicateur de vitesse-odomètre mécanique.

129⁹⁹ ch.



PLACE AUX AUBAINES CHEZ EATON

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

Eaton au Carrefour de l'Estrie. Rayon 217. Venez ou composez: 563-9555



43228

"Les Familles Chanceuses"

À GAGNER

UNE AUTO OPTIMA de Passeport
VALEUR DE **9,913.55\$**



BONS D'ACHATS
VALEUR DE **8,400⁰⁰\$**

DE **la tribune** célèbrent chez **PASSEPORT AUTOMOBILES ET AU CARREFOUR DE L'ESTRIE**

COMMENT PARTICIPER

- 1- Peuvent participer à ce grand concours les personnes dont le nom de famille apparaît dans l'annonce "LES FAMILLES CHANCEUSES". La première annonce sera publiée le 1er octobre 1988.
- 2- Pour être éligible, il faut remplir CORRECTEMENT le coupon de participation et le faire parvenir PAR LA POSTE à l'adresse indiquée.
- 3- Il y aura 60 tirages quotidiens de 100\$ de bons d'achat du Carrefour de l'Estrie. Le premier tirage aura lieu le 4 octobre.
- 4- Il y aura 12 tirages de 200\$ de bons d'achat du Carrefour de l'Estrie parmi le courrier accumulé de la semaine. Le premier tirage aura lieu le 13 octobre 1988.
- 5- Le tirage de l'AUTO OPTIMA DE PASSEPORT d'une valeur de 9,913.55 incluant transport, préparation et taxe de vente aura lieu le 5 janvier 1989, parmi tout le courrier accumulé.*

* POUR L'AUTO, LE GAGNANT DOIT ÊTRE ABONNÉ À LA TRIBUNE À LA DATE DU TIRAGE. Le règlement est disponible à La Tribune.

Un petit plaisir de la vie...
bien s'habiller...

- | | | | |
|--------------------------|---------------------|---------------|------------------------|
| ANTEL AU COIN DES PETITS | CARTIER | INTERSPORT | REFLET |
| BIANCO | CENTRI | JACOB | REITHMAN'S |
| BIMBINO | CHATEAU DES TRESORS | JACOB JR | SAN FRANCISCO |
| BOUTIQUE CHÉRIE | CHEZ BEATRICE | JEAN BLEU | SEARS |
| BOUTIQUE CHIC-TYPE | CLUB ACAPULCO | JEAN PLUS | SELECTION |
| BOUTIQUE POUR LUI | D'ALLARDS | JOPEL | SETLAKWE |
| | DALMY S | LA PERFECTION | SETLAKWE ULTRA |
| | DAPPER DAN | LE CHATEAU | SHIRLEY K MATERNITE |
| | EATON | LIMITE | SILHOUETTE |
| | ELKS | LINDOR | SUZY SHIER |
| | EMISION | MARIE CLAIRE | TIP TOP |
| | EXPRESS JEUNESSE | MARIE LUV | TRISTAN & SEUT |
| | A GASCO | MARKS SPENCER | UN DEUX TROIS |
| | IMAGE | MIA | UNIFORME PROFESSIONNEL |
| | IMPRESSION 80 | PANTORAMA | WISE |
| | | PENNINGTON S | YAN CARDO |
| | | POUR TOI | |
| | | RANDY RIVER | |

Soyez prudents. on vous aime en vie

Enfin... à Sherbrooke

PASSEPORT AUTOMOBILES INTERNATIONALES

une division de **GM** General Motors

TROOPER II 4x4

vous présente

PASSEPORT SHERBROOKE

à côté de Précision Acura
4900, Boul. Bourque,
Rock Forest,
823-1400

AUJOURD'HUI LES NOMS DES FAMILLES CHANCEUSES

Labrie
Ostiguy

Olivier
Leblond

GAGNANT DU BON DE 100\$

M. Claude Scalabrini
R.R. 143
Waterville
TIRAGE du 18 octobre 1988.

COUPON DE PARTICIPATION

Nom _____ Ville _____

Adresse _____ Tél: _____

Code Postal _____

Date de parution de mon nom de famille _____

LE CONCOURS "LES FAMILLES CHANCEUSES"
LA TRIBUNE, C.P. 2450, Sherbrooke, Qué., J1J 4H3

41213